

**Le projet
"Partager
la réussite
de Marseille"**

Le projet "Partager la réussite de Marseille"

Introduction

A la question qu'on nous pose beaucoup en ce moment, "Mais quelle est pour vous la principale réalisation de votre mandat municipal depuis 12 ans ?", nous viennent bien sûr les images du tramway, du quartier d'affaires de la Joliette, de la Bibliothèque de l'Alcazar, de la Rue de la République, des écoles rénovées, des nouveaux bâtiments universitaires, du tourisme, de la culture et des fêtes... Mais ce n'est pas notre réponse. Notre fierté est que Marseille soit sortie de la spirale du déclin, et qu'elle soit aujourd'hui dans celle du renouveau.

Le débat pour les élections municipales est précisément l'occasion de rappeler, d'expliquer ce qui a été fait. Mais c'est surtout celle d'une projection vers le futur, et si possible d'un enrichissement de notre vision collective.

En 1995, Marseille perdait par milliers ses habitants, ses entreprises et ses emplois. C'était malgré les efforts de nombreux Marseillais une ville du marasme, épuisée, à bout de souffle, sans ressort, tentée par des aventures politiques sans lendemain.

La nouvelle équipe municipale a résolument voulu inverser ce destin. Douze ans après, le chemin parcouru est spectaculaire.

- La ville gagne désormais 5.000 habitants par an
- Le chômage a été ramené de 22 % à 12 % environ

- On construit maintenant 5.000 logements par an contre à peine 1.000 par an en 1995
- Des quartiers entiers ont été transformés pour y ramener la vie : la Joliette, Arenc, le Rouet, la Capelette, la Rue de la République
- La Canebière et le Cours Belsunce ont accueilli l'implantation de la Faculté de Droit, puis le commissariat de police, et enfin la Bibliothèque de l'Alcazar

- Le tramway, l'extension du métro et les vélos vont rendre l'agrément du centre ville, et faire entrer la ville dans l'ère du transport propre et du transport pour tous
- Des réalisations symboliques marqueront la ville pour des décennies : le Parc du 26^{ème} Centenaire, la Gare Saint Charles, la place Villeneuve-Bargemon
- Des événements ont fait connaître Marseille dans le monde entier (la Coupe du monde de Football, celle de Rugby, l'exposition "Sous le soleil exactement")
- Des investissements ont été réalisés dans des quartiers Nord que les municipalités précédentes avaient laissé se transformer en ghettos de pauvreté économique, sociale et culturelle
- De grandes fêtes populaires ont renforcé la cohésion d'une cité au tissu social fragile, mais qui a bien résisté quand la France des banlieues était en crise.

A l'aune de ces éléments, nous laissons chacun juge de son appréciation sur ce qui a été fait. 4 Marseillais sur 5 considèrent aujourd'hui que Marseille est "une ville en expansion". C'était l'inverse il y a 12 ans.

Ce bilan est incontestable. Les Marseillais le voient et nous rappellerons dans notre campagne que nous avons tenu une grande partie de nos engagements. Même si tout n'est pas fini. Même si la "machine à réaliser" est plus compliquée à faire marcher que la "machine à promettre".

Marseille était en retard. Elle a remis les pendules à l'heure. Il faut maintenant qu'elle prenne de l'avance, qu'elle prenne un avenir d'avance.

Nous voulons accélérer l'avenir de Marseille pour apporter plus de bonheur aux marseillais.

C'est notre ambition pour le mandat municipal 2008-2014 et l'horizon 2020.

Pour réussir ce nouveau challenge, essayons d'abord d'éviter que Marseille ne retombe dans le marasme pour les mêmes raisons qu'autrefois, les mauvaises habitudes, le manque de réflexion et d'anticipation. Car rien de ce qui est acquis n'est irréversible, et le risque de rechute existe. Il ne faut ni changer de cap, ni poser le sac.

Poursuivre et accélérer la réussite de Marseille afin de mieux la partager avec tous les Marseillais, c'est l'ambition que nous présentons aux Marseillais avec

une équipe municipale de femmes et d'hommes largement ouverte à tous les talents.

Notre programme se décline en 5 grands objectifs : l'environnement, l'emploi, la solidarité, la culture et la dimension internationale, avec bien sûr un certain nombre "de mesures phares". C'est un programme ambitieux, mais réaliste.

Ce qui est ambitieux et réaliste, c'est de faire passer le taux de chômage en dessous de 10 %, puis de 8 %, de rebâtir un littoral transformé de la Joliette à l'Estaque, d'être Capitale Européenne de la Culture en 2103, de réduire encore le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Ce qui est ambitieux et réaliste, c'est de prendre à bras le corps le principal problème structurel de Marseille qui réside dans le fait que notre ville porte seule le poids de charges de centralité sans bénéficier des recettes correspondantes.

A l'heure des grandes régions européennes, Marseille doit maintenant exister dans la dimension de sa grande agglomération.

Si nous réussissons, Marseille aura tous les atouts pour devenir une capitale politique, économique et culturelle de la future Union pour la Méditerranée qui est l'un des enjeux mondiaux majeurs de ce siècle qui débute, parce qu'il est porteur d'un espoir unique de stabilité, de prospérité et de paix.

Ce grand défi est à la hauteur de l'Histoire de Marseille.

Grâce à la politique menée depuis 12 ans, ce n'est plus un rêve impossible.

Grâce au projet "**Partager la réussite de Marseille**", c'est un espoir qui devient possible.

Jean-Claude GAUDIN

Renaud MUSELIER

5 grands objectifs du projet

"Partager la réussite de Marseille"

1) Mobiliser Marseille pour le développement durable

C'est le défi de "Marseille exemplaire"

2) Gagner la bataille de l'Emploi

C'est le défi de "Marseille volontaire"

3) Partager l'entraide avec tous les Marseillais

C'est le défi de "Marseille solidaire"

4) Devenir Capitale Européenne de la Culture en 2013

C'est le défi de "Marseille spectaculaire"

5) S'affirmer comme Métropole Euro-méditerranéenne

C'est le défi de "Marseille visionnaire"

**21 mesures phares du projet
"Partager la réussite de Marseille"**

**21 mesures pour mettre Marseille
à l'heure du 21^{ème} siècle**

- 1) Le Plan Climat Territorial pour placer l'environnement au cœur du développement de Marseille**
- 2) Le Plan Spécial pour 100 kilomètres de transports en commun en site propre supplémentaires**
- 3) La piétonisation du Vieux-Port, du centre ville et de noyaux villageois**
- 4) 300 kilomètres supplémentaires de voies cyclables ou en zones à vitesse limitée**
- 5) La création du Parc National des Calanques**
- 6) La création d'un Conseil Métropolitain pour dialoguer avec la société civile sur l'expansion de Marseille**
- 7) L'extension de l'opération Euroméditerranée pour doubler le nouveau quartier d'affaires international**
- 8) Le plan "Marseille, ville étudiante", pour accueillir 10.000 étudiants de plus dans la première Université française**
- 9) Le Grand Palais des Evénements, des Expositions et des Congrès sur les quais du Port de Marseille**
- 10) Accélérer la réalisation des nouveaux équipements métropolitains grâce à des partenariats public-privé**

- 11) Doubler le rythme de création de logements sociaux et dépasser le seuil des 20 %**
- 12) Le "Plan Mieux Vivre Ensemble" avec les associations marseillaises pour renforcer civisme et solidarité**
- 13) Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour atteindre plus de 10 000 places de crèches ou d'accueil de la petite enfance**
- 14) Le Plan "Marseille, sport libre pour tous" avec la création de trois campus omnisports de pratique libre**
- 15) Quinze projets de rénovation urbaine des cités et des quartiers fragiles**
- 16) Faire de Marseille Provence la Capitale Européenne de la Culture en 2013**
- 17) Rénover l'offre muséale par la création d'un Grand Musée de Marseille**
- 18) La Cité des Sciences de la Mer à l'Estaque, avec un Grand Aquarium**
- 19) Agrandir le Stade Vélodrome et le porter aux standards européens**
- 20) Renforcer l'Institut de la Méditerranée pour faire rayonner la métropole marseillaise en Euro-Méditerranée**
- 21) Faire de la Villa Valmer la Maison des organisations internationales, notamment pour l'Union de la Méditerranée**

**Premier objectif : l'environnement
Marseille exemplaire**

**Mobiliser Marseille
pour le développement durable**

"Meilleure vie, meilleure ville"

Cette devise de l'exposition universelle de Shanghai en 2010 sur le thème du développement urbain durable vaut aujourd'hui pour tout projet de métropole d'avenir, "une meilleure ville pour une meilleure vie".

En faisant du développement durable un axe fort de son action dès 2002 autour du thème de la qualité de vie partagée, la municipalité a déjà pris en compte l'exigence de concilier désormais le développement économique avec l'équilibre social et la préservation de l'environnement.

Nombre de réalisations en attestent, de la nouvelle usine de traitement des eaux à la Charte pour l'éco-construction ainsi que les nouveaux espaces verts et bien sûr le tramway et le vélo en ville.

Entre temps, les problèmes de la planète se sont aggravés et le réchauffement climatique, cette "vérité qui dérange", impose une mobilisation à tous les niveaux, international, national et local.

Parce qu'ils vivent dans un cadre privilégié, les marseillais sont attachés plus que d'autres à l'environnement et ont conscience que nous sommes tous responsables et acteurs de l'avenir de notre petit coin de planète.

La mobilisation pour le développement durable passe d'abord par le dialogue et la concertation sur toutes les décisions collectives car c'est la méthode qui garantit le mieux les bonnes décisions.

Les équipes de l'administration municipale continueront elles aussi leur mobilisation au service de cet objectif de "Marseille, ville modèle du développement urbain durable".

Pour que tous les projets tiennent bien compte de cet impératif écologique, sera adopté un Plan Climat Territorial qui traitera des règles d'urbanisme au plan de circulation, des transports en commun aux voiries de contournement, de la gestion de l'eau et du littoral à la création du Parc National des Calanques, et aussi le nécessaire développement des énergies renouvelables.

Marseille doit relever ce défi de l'exemplarité écologique. Toutes les expériences marquantes du développement d'éco-quartiers se sont faites jusqu'alors au Nord de l'Europe. Marseille dispose de tous les atouts pour devenir "une ville modèle du développement urbain durable méditerranéen".

**7 propositions pour "Plus d'Environnement"
Marseille exemplaire**

1.1) Mobiliser tous les marseillais contre le changement climatique grâce au "Plan climat Territorial"

1.2) Adapter les règles d'urbanisme et de construction aux normes de "haute qualité environnementale"

1.3) Développer la mobilité nouvelle vers tous les quartiers par des transports en commun modernisés

1.4) Oser le rêve d'une ville sans voiture sur le Vieux-Port, au Centre-Ville et dans les noyaux villageois

1.5) Protéger et augmenter le capital exceptionnel des espaces naturels et jardins de Marseille

1.6) Améliorer encore la bonne gestion de l'eau et du milieu marin

1.7) Profiter du soleil et du vent pour établir Marseille comme Ville-pilote des énergies renouvelables

1.1 - Mobiliser tous les Marseillais contre le changement climatique à partir du Plan Climat Territorial.

Devenu une des premières causes d'inquiétude des Français pour les prochaines décennies, le dérèglement climatique menace les territoires, la biodiversité, l'alimentation, la santé, et risque d'être source de conflits majeurs.

Marseille doit participer à l'effort général attendu des pays développés : diminuer par 4 les rejets de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Un véritable "plan de bataille" s'impose pour définir la stratégie, établir et réviser les priorités : ce sera le "**Plan Climat Territorial**" de la Municipalité. Il se fondera sur une évaluation permanente des émissions de gaz carbonique : le **Bilan Carbone**, dont l'état zéro sera réalisé dès 2008.

Compte tenu de leurs impacts considérables sur les modes de vie individuels et sur l'organisation de la ville, l'échelonnement des divers changements à opérer dans les quarante années qui viennent devra faire l'objet d'un large débat démocratique. Celui-ci pourra s'engager à partir de l'écriture de plusieurs scénarios, en fin d'année 2008.

Ce plan sera révisé tous les trois ans, à partir d'une actualisation du bilan carbone, de l'observation des évolutions technologiques, et d'une analyse des impacts économiques et sociaux des premières mesures. S'inscrivant dans la culture du développement durable, le Plan Climat Territorial devra en effet, pour être accepté et légitime, concilier et associer les aspects sociaux et économiques majeurs qu'il ne manquera pas de soulever au delà de sa visée première de préservation de l'environnement.

A ce titre, une **Charte "Santé - Bien vivre - Marseille"** sera élaborée pour promouvoir les règles et les comportements susceptibles de diminuer les nuisances environnementales et les risques sanitaires pour la population marseillaise.

C'est donc un projet qui va promouvoir une méthode et des pratiques participatives destinées à dégager un maximum de synergies dans les modalités de fonctionnement de la cité.

La dynamique devra naître d'une émulation entre l'équipe municipale soucieuse d'afficher son exemplarité et sa réussite, et des partenaires et des citoyens encouragés à adopter les comportements nouveaux induits par le développement de certains services urbains et diverses mesures incitatives et réglementaires.

Ainsi la Ville, dans sa totalité, relèvera le défi et prouvera que l'on peut à la fois améliorer la qualité de la vie, resserrer les liens entre les hommes et promouvoir une économie durable.

Il s'agit d'inscrire Marseille dans une compétition, une compétition vertueuse, dans laquelle elle aura une occasion de plus d'affirmer son dynamisme et sa détermination collective.

1.2 - Adapter les règles d'urbanisme et de construction aux normes de Haute Qualité Environnementale

En adoptant en octobre 2007, dans le cadre du futur Plan Climat Territorial, le "Cahier des recommandations environnementales relatives à l'acte de bâtir et d'aménager", la Ville de Marseille a posé la première pierre de sa charte "Qualité Marseille" qui vise à la "Haute Qualité Environnementale".

C'est bien la notion de "**Quartier Durable**" que Marseille ambitionne ainsi de concrétiser.

Nos choix sont clairs : s'adapter à la topographie et à l'hydrographie, tirer le meilleur parti du vent et du soleil, bien choisir les matériaux et les équipements afin de favoriser la sobriété énergétique des bâtiments et économiser l'eau ; diminuer les nuisances en tous genres... Tous les bâtiments publics montreront déjà l'exemple en adoptant la «Haute Qualité Environnementale».

Mais la visée municipale ne s'arrête pas là : elle rejoint le droit au logement à un coût abordable pour tous, (sur lequel la Ville a déjà sérieusement avancé), la réduction des besoins de déplacements motorisés et l'organisation des transports, la gestion et l'animation collective de certains espaces communs au sein de copropriétés, le renforcement de la convivialité et du lien social...

A ce titre, les règles de stationnement liées aux constructions et aux réhabilitations d'immeubles seront réexaminées dans le cadre de la **révision du Plan Local d'Urbanisme**. Après le rattrapage quantitatif qui était prescrit par le PLU actuel, il sera tenu compte de la nouvelle offre de transport pour déterminer les normes de stationnement du futur PLU.

Dans ce processus, comme dans tout ce qui découle du Plan Climat Territorial, la Municipalité s'engage à être exemplaire dans l'ensemble des aménagements et travaux dont elle a la maîtrise. Les **ZAC**, notamment celle de Sainte-Marthe, le futur "**écoquartier**" du **Frioul**, ceux de Vallon Regny, Saint Loup, La Capelette, Euroméditerranée... seront les premiers témoins de ce processus qui doit gagner toute la Ville, même si, bien sûr, certains changements peuvent se révéler plus difficiles et plus progressifs dans les secteurs du centre ville déjà totalement construits.

Une autre opération exemplaire sera celle des **Docks Libres**, avec l'ambition de constituer un quartier d'avant-garde. La généralisation de ces actions tenant beaucoup à des décisions individuelles et à des changements d'état d'esprit, les partenariats, chartes d'adhésion, labels, seront préférés à l'alourdissement des réglementations. L'évolution du droit sera toutefois nécessaire, au moins pour supprimer certaines contraintes obsolètes ou mettre fin à des contradictions. L'accent sera mis sur la pédagogie, la concertation... et sur l'octroi de subventions et d'aides publiques qui seront à l'avenir, autant que faire se pourra, conditionnées à l'adhésion à ces nouveaux objectifs.

Le chantier est donc colossal en termes d'innovations techniques, sociales, juridiques, sur lesquelles Marseille ne se privera pas de tirer parti des expériences conduites dans d'autres villes. La dynamique collective pourra s'appuyer aussi sur une forte tradition marseillaise, celle de l'attachement à son quartier, en mobilisant les acteurs locaux autour de "**projets de quartiers**", et en suscitant autant que possible des partenariats entre le public et le privé.

Cette ambition de performance collective rejoint aussi la volonté municipale d'afficher avec fierté le rayonnement et le dynamisme des quartiers comme un atout majeur de la candidature de Marseille en qualité de Capitale Européenne de la Culture en 2013.

1.3 - Développer la mobilité nouvelle vers tous les quartiers par des transports en commun modernisés

Aujourd'hui les transports en commun modernisés sont à la fois un impératif écologique et une condition de réussite économique et sociale pour une grande ville moderne.

Le choix de la Canebière et du Centre Ville pour le nouveau tramway de Marseille démontre maintenant toute sa pertinence : la fréquentation du métro et des bus augmente aussi, les grandes enseignes reviennent rue de la République, on se promène avec plaisir sur les trottoirs élargis et plantés d'arbres de la Canebière. Amélioration devenue possible grâce à l'augmentation de la fréquentation, le fonctionnement des trois réseaux (métro, tramway, bus) vient de ce fait d'être étendu jusqu'à 23 heures.

Il faut maintenant que les Marseillais de tous les quartiers puissent rapidement bénéficier du confort et de la fréquence des transports en commun en site propre modernisés.

Pour répondre à cette exigence prioritaire des habitants, la Ville de Marseille, à travers l'action de la Communauté Urbaine, développera un véritable maillage du territoire communal en transports en commun en site propre, avec un objectif de 100 km supplémentaires dans le mandat 2008 – 2014. Par rapport au réseau actuel de métro (23 km) et de tramway (11 km), cet objectif de 100 km supplémentaires traduit bien à la fois l'ambition de la municipalité et la révolution des déplacements qui en résultera.

Ce plan ira donc beaucoup plus loin que les extensions du métro et du tramway actuellement en travaux (le tram entre Blancarde et Noailles à l'automne 2008 ; le tram entre Gantes et Arenc en juillet 2009 ; le métro entre Timone et la Fourragère fin 2009) et que les extensions déjà confirmées (le métro entre Bougainville et Capitaine Gèze en 2011 et le tram vers Catalans et Castellane en 2012). C'est la desserte des quartiers Est, Nord et Sud qui sera l'enjeu des extensions supplémentaires (vers Saint Loup, Saint Antoine, Vieille Chapelle).

Le plan spécial pour les transports en commun en site propre organisera une réflexion et une concertation d'ensemble et mettra en œuvre les solutions les plus adaptées pour chaque desserte.

Dans certains cas, ce pourrait être le tramway (par exemple pour la liaison Blancarde–Capelette–Dromel, et jusqu'à Castellane, par les voies ferrées du Prado) pour d'autres liaisons ce sera le "**busway**" moins coûteux et plus rapide à installer (du bus il retient les véhicules routiers améliorés, du tramway il adopte les sites propres, les stations, la priorité aux feux, la régularité, la qualité de service).

L'arbitrage entre ces différentes solutions techniques prendra bien sûr en compte leur coût respectif (en incluant le matériel roulant, 132 M€ pour 1 km de métro, 38 M€ pour 1 km de tramway, 11 M€ pour 1 km de busway et 1,3 M€ pour 1 km de ligne de bus standard).

L'ensemble de ce plan spécial s'inscrira pleinement dans la dynamique du "Grenelle de l'Environnement" et la recherche de solutions techniques et financières optimisées.

Son financement fera appel aux innovations du Partenariat Public Privé.

Ce plan spécial développera également toutes les solutions complémentaires pour une politique de déplacement plus efficace et écologique.

De nouveaux **parkings relais** seront implantés (notamment à la Fourragère, Bougainville, les Caillols, Leclerc, la Rose, Capitaine Gèze, Saint Loup, Dromel...).

Bien entendu, ce plan spécial sera étroitement coordonné avec les mesures prises par la Région pour le développement du Transport Express Régional (TER) et avec le Conseil Général, responsable des transports départementaux.

La création d'un **Syndicat Mixte des Transports** sera également un objectif prioritaire de la Communauté Urbaine. Celui-ci permettrait notamment d'élargir le système de la **carte unique de transport** et de mobiliser des ressources financières nouvelles. La Communauté Urbaine se rapprochera du Département et des autres villes de l'agglomération pour envisager ce Syndicat Mixte.

1.4 - Oser le rêve d'une Ville sans voiture, au Vieux Port, au Centre-Ville et dans les noyaux villageois

La voiture doit avoir sa place dans la Ville, mais rien que sa place. L'envahissement des trottoirs, les embouteillages, le stationnement anarchique sont autant de symptômes d'un cancer dont on connaît aujourd'hui le traitement pour les centres – villes : le piéton, le vélo, les transports collectifs. Et la voiture "au minimum".

A Marseille, cette évolution déjà salubre sur la Canebière et la rue de la République, est plébiscitée par la population. Elle sera résolument accélérée.

La piétonisation du Vieux-Port, déjà amorcée avec succès sur le Quai du Port, **et du Centre Ville** sera effective au terme du mandat municipal selon un schéma progressif et concerté : retrouver le plaisir de marcher en ville, y respirer un air meilleur, offrir à tous les marseillais et aux visiteurs un visage apaisé de notre cité.

Le développement du **vélo en libre-service** accompagnera cette réduction de la place de la voiture et la voirie sera aménagée en conséquence : l'objectif est de créer **300 km de pistes ou bandes cyclables** ou voies à vitesse limitée à 30 km/h (zones 30) ou 20 km/h (zones 20). Certaines emprises du réseau du **Canal de Marseille** pourront à ce titre être aménagées en cheminements piétonniers et cyclables publics.

Une démarche identique sera appliquée aux noyaux villageois, souvent atteints par la même apoplexie que le centre-ville. Les nouveaux plans de circulation seront établis en étroite concertation avec les mairies de secteur et les habitants pour que les différents usagers profitent mieux de leurs espaces publics réaménagés, de leurs commerces, de leurs équipements de proximité.

La question des livraisons sera réexaminée dans ce cadre. Celui-ci devra par ailleurs faciliter l'activité des taxis.

La politique de stationnement sera poursuivie selon les trois orientations déjà mises en œuvre avec des résultats positifs : extension du **stationnement payant** avec vignette abonnement pour les résidents, création de nouveaux **parkings résidents** pour libérer les rues des voitures-ventouses, installation de nouveaux **parkings-relais** pour retenir les voitures aux entrées de la Ville et pôles d'échanges de transport en commun. Entre 2004 et fin 2008, près de 8000 nouvelles places de parking en ouvrage auront été construites. De nouveaux projets ajouteront 10.000 places supplémentaires. L'un des objectifs est de supprimer progressivement tout stationnement de voiture sur les trottoirs et de rendre ainsi aux Marseillais le plaisir de marcher à pied.

Bien entendu, cette politique audacieuse de développement des **alternatives à la voiture en Ville** est indissociable de l'extension des transports en commun modernisés (cf. mesure 1.3) et de la réalisation des grandes voiries de contournement de Marseille : la **rocade L2** d'ici 2011 (partie Est) et 2015 (partie Nord), et le **Boulevard Urbain Sud**, de la Traverse Parangon à l'échangeur Florian. Celui-ci intègrera un transport en commun en site propre et sera couplé au niveau de Florian avec une nouvelle sortie d'autoroute au delà de Saint Loup.

Cette infrastructure essentielle sera également réalisée d'ici 2014 grâce à un contrat de partenariat public-privé.

Enfin un nouveau tunnel en concession reliera directement le Rond-Point du Prado à l'Autoroute A 51 pour désengorger la circulation automobile des quartiers Sud (**Tunnel Prado Sud**).

1.5 - Protéger et augmenter le capital remarquable des espaces naturels et jardins de Marseille

Marseille est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, vert et bleu, sur terre et sur mer.

Il sera encore mieux développé, mis en valeur et protégé.

Les **parcs, jardins et squares de Marseille** couvrent 643 hectares, soit 54 parcs d'une superficie supérieure à 1 hectare, dont 14 de plus de 5 hectares.

La création du **Parc National des Calanques** sera la première priorité.

Au terme des procédures délimitant le "cœur du parc" et "l'aire d'adhésion", il pourrait voir le jour dès 2010 et constituera le premier parc national à la fois terrestre, marin et péri-urbain d'Europe. Il se fera en continuité sur la façade de MPM de Marseille à La Ciotat en passant par Cassis.

Ce sera un parc de nouvelle génération dont la gouvernance sera confiée aux acteurs locaux.

Il constituera un outil d'excellence pour la protection et la gestion de plus de 5000 hectares d'espaces naturels.

Il sera aussi un outil de rayonnement international, notamment dans la perspective de classement des calanques au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

De nouveaux parcs, jardins et squares accompagneront les opérations de rénovation urbaine, notamment le **Parc de la Capelette**, en extension du Parc du 26^{ème} centenaire sur les friches ferroviaires, et à la Joliette avec les squares du "Parc Habité" et le Parc d'Euromed Center.

Le nouveau **Parc urbain de Bougainville** s'étendra sur 7 hectares. Il sera le cœur d'un projet d'ensemble de logements, d'équipements économiques et culturels et se prolongera ensuite par une coulée verte jusqu'au Parc François Billoux dans le cadre d'Euromed 2. **Le Parc Montgolfier** sera lui aussi aménagé pour l'ouverture au public.

Dans la gestion des parcs et jardins, les solutions écologiques seront privilégiées, notamment à partir de l'expérience des **jardins secs**, économes en eau et adaptés au climat méditerranéen.

Les 21 plages de Marseille, premier domaine balnéaire de France, feront l'objet d'aménagements nouveaux notamment pour les postes de secours et la durée de la saison des plages sera prolongée, avec une surveillance renforcée de la **qualité des eaux de baignade**. La plage des Catalans sera réaménagée dans le cadre d'une requalification globale de ce site exceptionnel de Marseille. Le projet d'une continuité piétonne le long du littoral sur tout le littoral marseillais sera poursuivi.

1.6 - Améliorer encore la bonne gestion de l'eau et du milieu marin

Depuis son arrivée au Palais Longchamp qui assurait déjà sa répartition équitable entre les quartiers, l'eau douce qui alimente notre ville n'a cessé de constituer un motif de fierté pour les Marseillais : symbole du partage, de la solidarité, de l'anticipation, "**l'eau de Marseille**" est aujourd'hui également synonyme de qualité, puisqu'elle est régulièrement labellisée comme "meilleure eau de France". Les efforts seront poursuivis pour conserver ce label tout en maîtrisant son prix.

Dans cet esprit de développement durable, l'eau doit continuer à irriguer les espaces, rafraîchir la ville, et protéger la biodiversité dans les espaces périurbains : la Municipalité veillera donc à concilier le maintien en eau des réseaux avec les contraintes de sécurité vis-à-vis du public et de rationalité économique.

Toutefois, pour l'eau potable, la Municipalité engagera un programme de réduction de la consommation pour économiser l'énergie mobilisée pour l'épuration.

L'heure risque aussi de venir où les ressources offertes par les Alpes ne se renouvelleront plus aussi régulièrement, et de nouvelles mesures d'économie, voire de recyclage de l'eau, devront être alors être anticipées pour pallier ces effets du changement climatique.

En aval, les eaux usées ne doivent plus être un facteur de dégradation du milieu marin : le grand chantier du **complexe Géolide**, entre le stade Vélodrome et le Palais des Sports, est en train de livrer, au terme de 30 mois de travaux, la plus grande station d'épuration biologique enterrée au monde.

Le rejet en mer marseillais sera alors parfaitement conforme aux réglementations européennes.

Pour autant, les efforts se poursuivront par la construction d'un "**émissaire en mer**" qui, en rejetant les eaux traitées en grande profondeur, permettra leur dilution et achèvera l'épuration de leur charge microbienne de façon à restituer au littoral des Calanques une parfaite qualité bactériologique.

La lutte contre les inondations et les pollutions liées aux orages qui a largement progressé ces dix dernières années, se poursuivra avec des recalibrages et aménagements paysagers de cours d'eau, avec la construction de bassins de rétention, à l'air libre en périphérie, et enterrés en centre ville où les eaux usées et pluviales sont mélangées.

Toutefois, et malgré les investissements considérables que ces programmes représentent, il faudra garder à l'esprit que, dans la perspective redoutée d'aggravation de la violence des épisodes orageux, les risques de pollution accidentelles des plages et d'inondation de certains quartiers ne pourront jamais être totalement écartés. La prise en compte de ces risques ne devra pas s'effacer de la culture des Marseillais. La Ville y veillera à travers ses actions de communication et la refonte régulière des plans de secours et de lutte contre les pollutions.

Il apparaît ainsi que l'avenir des villes tiendra de plus en plus à des changements de comportements individuels et à des mesures de gestion et de prévention décidées et mises en œuvre collectivement.

Le **Plan de Gestion de la Rade de Marseille**, avec ses "espaces d'engagement" est l'illustration même de cette nouvelle dynamique de concertation, de participation, de "gouvernance" : au-delà du gigantesque programme d'**immersion de récifs artificiels**, au large du Prado, pour repeupler les fonds marins marseillais, et de quelques projets de réhabilitation de secteurs côtiers dégradés... il s'agit bien à l'avenir, et avant tout, de rassembler les énergies des acteurs appartenant à un territoire identifié autour de projets de gestion communs. C'est en faisant converger dans des actions communes les objectifs de vitalité économique, de solidarité et de partage, et de respect de l'environnement, que l'on entrera dans le cercle vertueux de la prévention, de la performance, et de la qualité de vie partagée, pour "mieux vivre ensemble, durablement".

1.7 - Profiter du soleil et du vent pour établir Marseille comme ville pilote des énergies renouvelables

Chaleur et ciel bleu ! Les ancêtres phocéens des Marseillais ne s'y étaient pas trompés en s'installant sur les bords du Lacydon il y a déjà plus de 2.600 ans. Le territoire de la Ville de Marseille bénéficie en effet de conditions climatiques exceptionnelles qui participent à son essor et à son attrait touristique sans cesse croissant.

Si l'on ajoute le mistral à un ensoleillement remarquable (supérieur à 300 jours par an) on constate une diversité des ressources énergétiques renouvelables dont peu de régions françaises peuvent se prévaloir.

Consciente de son potentiel solaire et éolien, la municipalité renforcera son engagement dans le développement des **énergies renouvelables**, dans le cadre de référence que constituera son Plan Climat Territorial en faveur de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables.

Il s'agit ici de se focaliser sur le volet énergétique du Cahier de recommandations environnementales relatives à l'art de bâtir et d'aménager, évoqué par ailleurs dans un cadre élargi (proposition 1.2).

Ayant décidé de montrer l'exemple en appliquant systématiquement ce guide à l'ensemble de ses projets, la Municipalité a d'ores et déjà décidé la **couverture photovoltaïque** de nombreuses toitures de bâtiments publics (Friche de la Belle de Mai, Palais de la Glace et de la Glisse ...). De même elle va lancer un appel à projet pour utiliser à cet effet un terrain de 50 hectares à Entressen.

Certains de ces projets « verront le jour » dès 2008.

A Marseille, la couverture photovoltaïque d'un seul gymnase peut fournir l'énergie électrique consommée par 30 familles. Que dire alors de la production électrique du stade Vélodrome si celui-ci pouvait demain être couvert et équipé de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un accord des collectivités publiques pour un système de concession (cf. proposition 5.5).

Concernant l'énergie solaire thermique, quelques m² de capteurs suffisent dans notre région pour couvrir une partie des besoins en eau chaude sanitaire :

4m² de capteurs assureront entre 50 et 70% des besoins d'une famille de 5 personnes, le reste étant complété par des sources d'énergie traditionnelles (électricité, gaz, fioul) ; des douches solaires pourraient ainsi équiper les principaux équipements sportifs de la ville (piscines, gymnases). Le futur pôle aquatique exploitera au maximum ces possibilités.

L'éolien n'est pas en reste puisque la Ville a déjà étudié le gisement de son **potentiel éolien** et identifié 3 zones terrestres favorables, dont notamment celle de la Digue du Large dans le Port : ces "moulins à vent" modernes pourraient participer à l'affichage du renouveau et du dynamisme du territoire en faisant face aux tours monumentales du secteur d'Euroméditerranée.

Cinq éoliennes de 2 mégawatts (MW) positionnées sur la digue suffiraient à produire 17 000 MWh par an, soit la consommation électrique annuelle de près de 10 000 Marseillais. Il restera toutefois à conduire un débat public sur le sujet, car il serait absurde de provoquer une querelle entre les "modernes" et les "anciens", défenseurs d'une identité paysagère immuable.

Au final, en intégrant la "sobriété énergétique" et l'utilisation des énergies renouvelables dans ses propres politiques publiques, la Municipalité prend la question très en amont, et s'inscrit dans une politique énergétique durable du territoire, car, comme la conception d'un quartier ou la construction de bâtiments, une politique énergétique engage une ville pour plusieurs décennies.

Deuxième objectif : l'Emploi Marseille volontaire

Gagner la bataille de l'emploi

Depuis 10 ans, Marseille n'a pas cessé de faire reculer le chômage.

De 22 % à 12 %, la situation de l'emploi s'améliore grâce au développement des entreprises. Mais le chômage est encore une faiblesse de Marseille, en particulier le chômage des jeunes.

La lutte pour l'emploi est et restera donc la mère de toutes les batailles.

Le "plan Marseille Métropole Economie", développé avec une vision élargie à l'ensemble de la Communauté Urbaine, aura pour objectifs de permettre la création de 5.000 emplois nouveaux par an et de faire baisser graduellement le chômage sous la barre des 10 %, puis 8 % et encore moins.

Le nouveau "plan Marseille Métropole Emploi" continuera de renforcer cette démarche par des actions de formation et d'insertion vers les personnes les plus éloignées de l'emploi.

La mondialisation se caractérise par une accélération des échanges. Pour une ville, il faut exister sur la carte du monde, c'est à dire avoir une masse critique sur un certain nombre de facteurs d'attractivité (population, recherche, enseignement, accessibilité, équipements, culture). Il faut aussi savoir se différencier en valorisant ce que les autres n'ont pas.

Dans ce contexte de la compétition économique mondiale, le pari de l'emploi sera gagné à partir des trois atouts majeurs de Marseille :

- Son potentiel humain, à partir de la recherche et de la formation, ce qu'on appelle "l'économie de la connaissance"

- Son potentiel géographique et son rôle de plateforme méditerranéenne d'échanges économiques et culturels

- Son potentiel d'innovation et de créativité à travers les technologies de l'information et de la communication et les pôles de compétitivité.

Ce sont ces atouts qui vont nous permettre de jouer pleinement notre rôle de métropole créative européenne.

Créer les entreprises et les emplois qui manquent encore à Marseille, notamment les emplois métropolitains supérieurs, c'est l'enjeu des multiples projets qui vont amplifier l'effervescence économique dans tous les quartiers de la ville, l'extension d'Euroméditerranée, le développement des bassins Est du port, le tourisme, le commerce, les zones franches urbaines...

Au fur et à mesure, Marseille gagnera en performance et en dimension, elle attirera davantage les habitants et les entreprises, les chercheurs et les investisseurs, la dynamique du renouveau aura permis de gagner la bataille de l'emploi.

<p style="text-align: center;">7 propositions pour «Plus d'Emploi» Marseille volontaire</p>
--

2.1) Réaliser l'union sacrée des trois piliers de l'économie marseillaise de la mer : le port, l'industrie et le tourisme

2.2) Lancer « Euromed 2 » pour accélérer le développement d'un quartier d'affaires international

2.3) S'appuyer sur l'économie de la connaissance et des technologies pour tirer l'échelle des emplois vers le haut

2.4) Associer tous les quartiers à la nouvelle effervescence économique de Marseille

2.5) Offrir aux Marseillais plus de commerces de proximité et de centres commerciaux

2.6) Poursuivre la réussite des zones franches urbaines

2.7) Amplifier le Plan Marseille Métropole Emploi pour former et intégrer tous les marseillais dans la nouvelle prospérité

**2.1 - Réaliser l'union sacrée des trois piliers
de l'économie marseillaise de la mer :
le Port, l'Industrie, le Tourisme**

La prospérité de Marseille est toujours venue de la mer.

Le Port, à travers les filières d'activités qui lui sont liées, est au cœur des enjeux du développement de Marseille. Les trois milliards d'investissements en cours, avec la création de 10.000 emplois nouveaux, traduisent une volonté forte de performance et de polyvalence du Port Autonome de Marseille dans une stratégie du "tout développement".

Pour que Marseille profite au maximum du nouveau potentiel de richesse que peut lui apporter la mer, la Ville et le Port, avec les autres collectivités territoriales, doivent partager une vision renouvelée du **schéma de développement des bassins Est**.

Sur le périmètre actuel d'Euroméditerranée, du J4 à Arenç, celui de la plus grande proximité avec la Ville, la priorité doit être celle des aménagements à réaliser pour accueillir les très grands bateaux de croisière, par la création d'un avant port et d'une **nouvelle digue pour les croisiéristes** au-delà de la Digue de la Joliette.

Sur le môle d'Arenç, un **grand Palais des Événements, des Expositions et des Congrès** complèterait de façon remarquable le nouveau quartier d'affaires.

Dans toute la zone comprise entre Arenc et Mourepiane, la priorité doit rester industrielle et logistique, notamment grâce au projet de Hub méditerranéen des rouliers, pour accroître le trafic de marchandises et l'emploi des dockers.

De la Forme 10 jusqu'à l'Estaque et Corbières, l'évolution en cours fait ressortir un gisement puissant d'activités et d'emplois autour de la plaisance et de la réparation navale de très grande plaisance, en liaison avec le pôle plaisance de La Ciotat. La Communauté Urbaine confortera cette dynamique en créant un nouveau port de plaisance de 2.000 bateaux à l'Estaque. Avec les autres développements prévus, MPM envisage de créer 5.000 places nouvelles de bateaux, ce qui la placera en position de **capitale euroméditerranéenne de la plaisance**.

L'aménagement des Friches de la Nerthe poursuivra cette vision de la mixité Ville / Port par un projet d'ensemble à vocation touristique et économique, qui pourrait être une **Cité des Sciences de la Mer** incluant un **Grand Aquarium**.

Ainsi Marseille enracinerait d'autant mieux sa nouvelle prospérité dans l'alliance renouvelée des activités du port et de la ville autour de la richesse infinie de la mer qu'il faut préserver et valoriser.

2.2 - Lancer "Euromed 2" pour accélérer le développement d'un quartier d'affaires international

L'opération **Euroméditerranée** est un succès.

Les friches de la Joliette sont en train de devenir un quartier d'affaires de niveau international. Les implantations d'entreprises, des secteurs de la banque, de la finance, du commerce international, mais aussi des télécoms et des médias se sont multipliés. Les créations d'emplois sont au rendez-vous. Les chantiers des logements, des tours, des « Terrasses du Port » vont s'accélérer, ceux des aménagements et des équipements culturels (Silo, MUCEM, Centre Culturel Régional de la Méditerranée) vont s'engager. En créant une image du renouveau de Marseille, Euroméditerranée a contribué à restaurer l'attractivité de la métropole vis à vis des entreprises, des investisseurs, mais d'abord vis à vis des habitants. La ZAC Saint Charles, la nouvelle gare SNCF, la rénovation de la rue de la République et de la Belle de Mai complètent ce palmarès de la transformation réussie du Centre-ville portuaire.

Avec un nouveau front de mer dessiné par les plus grands architectes, la programmation de grands équipements touristiques et le renforcement des capacités hôtelières, Euroméditerranée contribue également à l'accroissement des flux de touristes et de croisiéristes.

Sur cette lancée, il fallait désormais redoubler d'ambition.

L'Etat et les partenaires de l'Etablissement Public, Ville de Marseille, Communauté Urbaine, Conseil Général, Conseil Régional l'ont fait en décidant l'extension de l'opération vers le Nord sur près de 170 hectares jusqu'à Cap Pinède. Le décret d'extension vient d'être signé par le Premier Ministre.

Euromed 2 fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion d'urbanisme et de développement économique ambitieuse pour créer encore 20.000 emplois supplémentaires et 12.000 logements, dans un esprit de "ville verte et bleue", exemplaire en matière de développement durable, avec un rôle de "passerelle du Sud" pour l'économie et les affaires.

Sur le front portuaire, aujourd'hui en friches, les grands immeubles d'affaires et de logements dessineront la nouvelle « ligne du ciel » (Skyline) de la façade maritime du 21^{ème} siècle, symbolique de la prospérité marseillaise retrouvée.

Déjà, on imagine un grand parc de 14 hectares, traçant une coulée verte de Bougainville jusqu'aux jardins François Billoux, des équipements universitaires de formation au Commerce International, et un fort développement des transports en commun (le métro à Capitaine Gèze, deux gares TER, deux pôles d'échange, le tramway, et un bus vers Saint Jérôme et Château Gombert).

Le projet d'un Grand Palais des Evènements, des Expositions et des Congrès sur le môle d'Arenc et la future grande digue des croisières, s'inscrirait bien sûr parfaitement dans cette vision.

Enfin, de nouveaux équipements culturels viendraient renforcer le potentiel d'attractivité et d'animation urbaine pour l'ensemble de la zone Euroméditerranée qui deviendrait ainsi l'un des premiers quartiers d'affaires international de la Méditerranée.

2.3 - S'appuyer sur l'économie de la connaissance et des technologies pour tirer les emplois vers le haut

L'économie mondiale du XXI^{ème} siècle est tirée par l'économie de la connaissance, c'est-à-dire la formation supérieure, la recherche et le tertiaire supérieur.

Dans cette compétition mondiale des grandes métropoles, Marseille a la chance exceptionnelle de disposer d'universités, de laboratoires de recherche et d'hôpitaux de pointe.

Grâce à la réforme des universités engagée par le Gouvernement et au projet de **fusion des trois universités d'Aix-Marseille**, Marseille va disposer d'une université puissante qui comptera parmi les 100 premières universités du monde avec plus de 70.000 étudiants, 200 laboratoires de recherche et 10.000 enseignants - chercheurs, chercheurs et personnels administratifs.

Marseille va donc devenir encore plus lisible et attractive sur la carte du monde des villes qui attirent les étudiants, les chercheurs et les entreprises.

C'est pourquoi la Ville de Marseille et la Communauté urbaine soutiennent depuis plusieurs années ce processus et continueront à investir pour 2008 – 2014 plus de 50 millions d'euros pour offrir aux marseillais des formations toujours plus performantes et aux entreprises des partenaires scientifiques de pointe.

Ce faisant, la Ville de Marseille et la Communauté urbaine veulent tirer vers le haut l'économie marseillaise.

Parce que la qualité des formations, de la recherche, le niveau des compétences de la population sont des facteurs de plus en plus déterminants pour attirer les entreprises,

Et parce que la création à Marseille de plus en plus d'emplois qualifiés et très qualifiés est la condition indispensable pour que se créent aussi des emplois moins qualifiés. Ceux-ci sont tout aussi nécessaires au bon fonctionnement de l'économie.

Ce point est capital : c'est le seul moyen efficace de créer tous les emplois qu'espèrent tous les Marseillais.

Ce sont les entreprises qui s'implantent dans Euroméditerranée, sur les **Technopôles**, dans les nouveaux programmes de bureau, qui en embauchant d'abord des ingénieurs, des spécialistes, des cadres, permettent d'embaucher tous les niveaux de collaborateurs, mais aussi distribuent un nouveau pouvoir d'achat qui fait tourner le commerce, la restauration, les professions du bâtiment, les entreprises de services à la personne.

C'est pourquoi la Ville de Marseille et la Communauté urbaine ont un programme très volontariste pour 2008 – 2014 de près de 140 millions d'euros pour soutenir le développement de cette économie de la connaissance.

Ce programme, en plus du soutien à l'Enseignement supérieur et à la Recherche et au logement étudiant continuera à investir dans l'opération Euroméditerranée (57 M€), ainsi que dans l'accueil de nouvelles entreprises grâce à l'extension du Technopôle de Château-Gombert et de nouveaux programmes à Luminy et à la Belle de Mai, le tout pour plus de 100.000 m² de locaux supplémentaires.

2.4 - Associer tous les quartiers à la nouvelle effervescence économique de Marseille

L'action de la Ville de Marseille, associée à l'ensemble des partenaires publics et privés, a permis en 10 ans de remettre Marseille dans une nouvelle dynamique de développement.

Par une politique lisible et appliquée de manière durable, Marseille a regagné la confiance des entreprises et des investisseurs.

Grâce à cela, l'investissement privé, dans les entreprises, dans les bureaux et la production de logements et d'équipements, a multiplié par 4 l'effet des investissements publics.

Mais surtout, ces réalisations ont engagé la rénovation de Marseille dans un nombre croissant de quartiers qui, jusqu'à ces dernières années, n'avaient plus connu d'investissements.

C'est évidemment le cas du périmètre d'Euroméditerranée, du Centre Ville, mais aussi maintenant des quartiers Nord comme de la Vallée de l'Huveaune qui accompagnent dorénavant les quartiers Sud et le Nord-Est de la ville pour soutenir le développement. A cette dynamique s'ajoute évidemment celle

des zones d'activités de MPM, notamment de La Ciotat, Marignane, Gémenos et des autres communes.

C'est pourquoi la Ville de Marseille et Marseille Provence Métropole ont mis en place une politique de soutien aux initiatives des investisseurs sur l'ensemble du territoire pour faciliter l'effervescence des projets.

Au Nord, dans les deux Zones Franches Urbaines, à Saumaty, à Séon, à Saint Antoine, à la Delorme, la Cabucelle, au Canet, aux Crottes, avenue Moretti... ce sont ainsi plus de 60.000 m² de bureaux et de locaux d'activité qui sont déjà ou vont être réalisés.

A Saint Mauront, comme traverse Mardirossian à Saint Louis ou aux Aygalades, de nouveaux programmes ambitieux de rénovation urbaine vont associer logements et activités économiques.

A la Belle de Mai, autour du pôle Média et de l'ancienne maternité comme demain sur les anciennes casernes du Muy, des programmes se préparent pour accueillir activités économiques, équipements universitaires et logements.

Dans la Vallée de l'Huveaune, la Capelette poursuit sa mutation avec une nouvelle offre commerciale et de loisirs dans Cap Est, une nouvelle offre de bureaux dans l'ancienne zone d'activité.

A Saint Pierre, desservi par le tramway, un programme d'accueil d'activités offrira 12.000 m² de locaux et de bureaux aux PME – PMI qui souhaitent être proches du centre ville.

Tout le long de l'autoroute Est, les terrains peu ou mal occupés ont vocation à accueillir des programmes de bureaux ou d'accueil de PME – PMI, notamment à Saint Marcel et avec le programme ambitieux de "Valentine Vallée Verte" sur l'ancien site Nestlé.

Le pôle commercial de la Valentine poursuivra son développement avec par exemple l'aménagement de l'ancien site SBM qui accueillera du commerce, des bureaux et locaux d'activité.

A Saint Loup, les anciens sites Baudouin et Somefor accueilleront un programme de commerces, activités et logements. Le projet d'Université des Métiers pourrait également y être localisé.

Le futur pôle d'échange de la Barasse accueillera outre une nouvelle gare TER et un parking d'échange, des activités commerciales et économiques qui créeront le lien entre le pôle commercial de la Valentine et l'opération "Valentine Vallée Verte".

Dans le Sud, la Ville de Marseille favorisera l'émergence des projets à vocation économique autour du Stade Vélodrome et du Parc Chanot, comme sur le boulevard Michelet, pour conforter le pôle tertiaire, de tourisme d'affaires et de loisirs du Prado.

Rendue possible par la nouvelle attractivité de Marseille, cette effervescence de projets est un atout considérable. Elle permet d'accélérer le processus de rénovation urbaine et de développer l'offre de nouveaux emplois de tous niveaux de qualification au plus près de tous les marseillais.

Elle permet aussi d'obtenir une ville qui fonctionne mieux et plus économe en espace car tous ces projets permettent d'accueillir beaucoup plus d'emplois sur les espaces rénovés.

2.5 - Offrir aux marseillais plus de commerces de proximité et de centres commerciaux

Alors que le potentiel de consommation des marseillais avoisine les 5 milliards d'euros, le commerce marseillais ne réalise qu'environ 4 milliards de chiffre d'affaires.

Cette évasion commerciale vers la périphérie porte donc sur près d'1 milliard d'euros que les marseillais ne peuvent dépenser dans leur ville, près de chez eux.

Cette attractivité des pôles commerciaux de la périphérie entraîne des déplacements nombreux préjudiciables à l'environnement et au détriment des commerces marseillais quelle que soit leur taille.

Le consommateur marseillais qui va acheter en périphérie élargit ainsi petit à petit la gamme de ce qu'il y achète. Au départ, il y achète des meubles, il termine en y faisant ses achats de vêtements puis ses achats alimentaires et y déjeune en famille.

C'est pourquoi la Ville de Marseille a engagé une politique active pour développer l'offre commerciale dans Marseille, en particulier pour la culture, l'équipement de la maison et les loisirs, mais aussi l'alimentaire et l'équipement de la personne.

Avec plus de **150.000 m² de nouvelles surfaces commerciales**, d'ores et déjà programmées et qui ouvriront dans les prochaines années, Marseille confortera son attractivité sur la région et bien au delà.

L'objectif est de ramener sur l'ensemble des commerces marseillais la demande qui s'échappait mais aussi une nouvelle demande régionale et touristique, dont plus d'un million de croisiéristes et la nouvelle clientèle des compagnies "low cost" de l'aéroport. Une clientèle attirée par trois pôles à vocation régionale : le centre ville en rénovation, étendu à la Rue de la République et à La Joliette (Les Terrasses du Port), la Valentine et Grand Littoral ; mais aussi par trois pôles majeurs de développement : Bonneveine, Saint Loup et La Capelette.

En ramenant à Marseille ces consommateurs par une nouvelle offre attractive, ces nouvelles surfaces commerciales redonneront aussi au commerce de proximité des noyaux villageois une opportunité de satisfaire leurs dépenses quotidiennes.

C'est le sens des actions complémentaires que mène la Ville de Marseille au centre ville et sur le tracé du tramway et qu'elle engage dans les pôles commerciaux des Zones Franches avec l'aide du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). C'est le même effet que produisent les opérations de rénovation urbaine et de création de nouveaux logements en amenant de nouveaux consommateurs sur les pôles de proximité comme à La Capelette, à Sainte Marthe, Château-Gombert et dans les années qui viennent à Saint Louis, au Canet, à La Cabucelle ...

Enfin, c'est aussi un des résultats recherché par les investissements lourds réalisés ou préparés dans les transports en commun (le tramway et l'extension du métro) et les grandes infrastructures de voirie (tunnel Saint Charles, L2, Boulevard Urbain Sud, nouveau tunnel Prado-Sud et mise en souterrain de l'axe littoral Nord-Sud) qui visent à améliorer l'accessibilité des pôles commerciaux.

Pour maintenir le **commerce de proximité**, la Municipalité utilisera aussi, bien entendu, la nouvelle loi qui permet aux communes de préempter les fonds de commerces.

2.6 - Poursuivre la réussite des zones franches urbaines

Créées en 1997 par l'Etat quand le Maire de Marseille était Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Ville, les zones franches urbaines se sont révélées un puissant outil de développement économique et de dynamisation des quartiers Nord de Marseille.

Grâce à cela, en 2004, la Ville de Marseille a obtenu une deuxième zone franche dans les 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements, et en 2007 cette dernière a été agrandie de 18 hectares supplémentaires, sur le secteur de Malpassé et celui des Crottes-Madrague.

Au total, entre le 1^{er} janvier 1997 et le 1^{er} janvier 2007, l'emploi a doublé sur les Zones Franches qui ont accueilli plus de 2.200 entreprises supplémentaires et permis la création de plus de 12.000 emplois (solde net).

Plutôt que de distribuer des subventions publiques, l'exonération de charges et d'impôts a dynamisé le développement de l'activité et de l'emploi en libérant les initiatives et en redonnant confiance aux investisseurs.

Des quartiers où les entreprises ne s'implantaient plus sont devenus le premier moteur de la création d'emploi à Marseille.

Alors que le dispositif prévoyait que 20 % des emplois devaient être issus des Zones Franches, en réalité les habitants de ces quartiers ont obtenu 40 % de ces postes.

Cette nouvelle image positive des quartiers Nord de Marseille s'est aussi traduite par l'apparition inédite depuis 30 ans d'une nouvelle offre de logement en accession à la propriété qui complète l'offre en logement social.

C'est pourquoi la Ville de Marseille et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole engagent pour 2008 – 2014 un nouveau programme d'action destiné à poursuivre ces réussites.

L'objectif est d'abord de développer avec les opérateurs privés une offre toujours plus importante de locaux d'activité et de bureaux pour accueillir les entreprises. Plus de 60.000 m² de locaux sont en cours de réalisation ou en projet sur les deux zones franches urbaines qui connaissent une véritable effervescence d'initiatives à Saumaty, à Séon, Saint Antoine, La Cabucelle, Le Canet, Les Crottes, La Delorme.

Ainsi, avenue Charles Moretti, autour de l'emblématique "Station Alexandre" (10.000 m²) une demi-douzaine de projets sont en préparation pour près de 30.000 m²,

Il s'agit aussi de soutenir grâce au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) la rénovation et le développement des pôles commerciaux de proximité en zone franche urbaine tels que Le Canet, Sainte Marthe ou La Cabucelle,

Enfin le programme d'action permettra aussi d'initier un pôle d'accompagnement à la création d'entreprise et de faciliter la mise en relation des entreprises avec les demandeurs d'emploi à l'aide, par exemple, des Forums pour l'Emploi organisés à l'Ecole de la Deuxième Chance.

2.7 - Amplifier le Plan Marseille Métropole Emploi pour former et intégrer tous les marseillais dans la nouvelle prospérité

Marseille a fait le choix depuis 1995 d'engager une politique volontariste de l'emploi.

Cette stratégie alliant développement économique et emploi a confirmé la nouvelle attractivité de Marseille pour les entreprises. Avec 5.000 emplois nouveaux chaque année, le taux de chômage est passé de près de 22 % (21,7 % en septembre 1997) à 12,5 % (novembre 2007), et toutes les catégories de demandeurs d'emploi ont bénéficié de cette reprise.

Aller plus loin, c'est le pari de l'avenir pour promouvoir de façon durable un haut niveau d'emploi pour tous les Marseillais.

Le nouveau **Plan Marseille Métropole Emploi** mobilisera les différents partenaires publics et les représentants du monde économique dans une démarche privilégiant la formation et l'innovation, offrant à chacun la chance de construire un projet de vie à la mesure de ses aspirations et de ses talents.

L'accès des jeunes à l'emploi sera la première priorité. En s'appuyant sur l'Ecole de la Deuxième Chance et la **Mission Locale** seront mis en place des **Forums emploi-formation** sur les métiers porteurs. Les chefs d'entreprise seront mobilisés pour offrir des stages professionnalisants aux jeunes diplômés.

La **Cité des Métiers** organisera des initiatives de proximité pour mieux informer sur les métiers de demain et les filières génératrices d'opportunités d'emploi.

L'action du **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi** mobilisera les chefs d'entreprise pour parrainer des personnes privées d'emploi et favoriser la découverte du monde du travail.

Le label "Emplitude" lancé à l'initiative de la Ville en décembre 2007, sera décerné à ces entreprises citoyennes.

Autour des grands chantiers d'Euroméditerranée et de rénovation urbaine, de la construction des "Terrasses du Port" seront mises en place des chartes locales de recrutement.

L'attractivité retrouvée de Marseille entraîne l'implantation de nouvelles activités dans les secteurs du tertiaire supérieur, des technologies de l'information, de l'audiovisuel et du multimédia... Ces nouveaux métiers de tous niveaux de qualification requièrent de nouvelles compétences. La Ville et la Communauté Urbaine mobiliseront les acteurs de la formation et de l'emploi pour répondre à ces besoins.

L'esprit d'entreprendre sera favorisé en élargissant l'offre d'accueil, de conseil et de financement de la création d'entreprise proposée par le **Centre de Promotion de l'Emploi par la micro-entreprise** à l'échelle du territoire de la Communauté Urbaine.

Pour rapprocher les entreprises des publics en recherche d'emploi, la **Maison de l'Emploi** impulsera trois espaces -accueil-emploi dans le centre ville, la seconde zone franche urbaine et la vallée de l'Huveaune.

La création d'une **plate-forme locale des services à la personne** sera étudiée avec les autres collectivités territoriales pour faire face à la demande de services de proximité et à l'intégration professionnelle des publics de premier niveau de qualification.

Parce que l'emploi durable et l'égalité des chances sont au coeur de la cohésion sociale de notre ville, toutes les énergies doivent être mobilisées pour la **lutte contre les discriminations dans l'emploi**.

Aussi un **Conseil Local de l'Emploi** sera créé pour impliquer dans cet enjeu le monde économique, les services publics, l'Education Nationale et les associations.

Troisième objectif : l'entraide Marseille solidaire

Partager l'entraide avec tous les marseillais
--

Marseille commence à sortir du système où elle n'avait plus que la pénurie à partager.

L'assistantat avait fini par épuiser ses moyens financiers malgré l'intensité de la vie associative, les associations caritatives et l'action sociale publique.

Aujourd'hui, les fruits à cueillir du nouveau développement de Marseille permettent de refonder le "bien vivre ensemble" sur les valeurs de partage.

L'exigence est d'autant plus impérative que les mutations rapides de la société et les tendances individualistes augmentent les risques d'exclusion des personnes les plus fragiles.

Marseille, qui avait inventé les crèches municipales à la fin du 19^{ème} siècle, n'a jamais cessé d'imaginer des solutions nouvelles de solidarité active, comme "Marseille Espérance" pour dépasser les frontières des races et des religions et plus récemment l'Ecole de la Deuxième Chance, maintenant largement répandue en France et en Europe.

Dans l'ambiance des incivilités d'aujourd'hui, l'effort de partage doit commencer par un meilleur respect des règles élémentaires de la vie collective, ce qu'on appelle précisément le civisme.

Ce sera une démarche essentielle du nouveau mandat municipal.

Les difficultés d'accès au logement, qui ne sont pas spécifiques à Marseille, imposent également une mobilisation générale des solutions et des financements : la Communauté Urbaine et la Ville mettront résolument en œuvre les orientations du programme local de l'habitat, en particulier le doublement de la construction de nouveaux logements sociaux.

L'entraide s'exerce aussi à travers toutes les occasions par lesquelles les personnes et les familles peuvent bénéficier de services et d'équipements collectifs : l'école, le sport, l'animation sociale, le soutien aux personnes âgées.

La municipalité poursuivra toutes ses politiques dans ces domaines.

Bien à l'écoute des comités d'intérêt de quartiers, les Mairies de Secteur renforceront encore, à travers leurs nouveaux projets, le lien de proximité tous les quartiers.

Ainsi la réussite de Marseille réussira d'autant mieux à tous les marseillais.

**7 propositions pour "Plus d'Entraide"
Marseille Solidaire**

3.1) Promouvoir les comportements citoyens pour respecter les autres et la Ville

3.2) Créer encore de nouveaux équipements et services sociaux de proximité pour renforcer le lien social

3.3) Favoriser l'accès au logement pour tous les marseillais

3.4) Toujours mieux accueillir les familles et les enfants dans les crèches et les écoles de Marseille

3.5) N'oublier personne dans l'entraide et l'action sociale

3.6) Faire bouger tous les marseillais par le sport libre

3.7) Réussir la rénovation urbaine des quartiers pour réduire l'exclusion

3.1 - Promouvoir les comportements citoyens pour respecter les autres et la Ville

La Ville est le lieu privilégié du "vivre ensemble". On y partage tout ce qui est collectif (l'espace public, les équipements, les évènements...) autour des valeurs de fierté d'appartenance et de respect des autres. La cohabitation pacifique et l'entente cordiale de multiples communautés d'origines différentes sont aussi une "valeur de civilisation" chère au cœur des Marseillais, bien symbolisée par "**Marseille Espérance**".

Toujours restés "fiers de Marseille", les Marseillais veulent l'être aujourd'hui davantage au fur et à mesure du renouveau et de la performance de leur Ville.

Mais il y a aussi le diagnostic sévère des incivilités qui nuisent gravement à Marseille, à sa population, à ses habitants, du mépris des règles de propreté publique à l'irrespect des réglementations, code de la route et stationnement par exemple. La liste des points noirs est chargée.

Contre la tentation du laisser-faire fataliste par rapport à l'incivisme, il faut donc organiser un ressaisissement citoyen pour l'amélioration de la qualité de ville et du "mieux vivre ensemble".

La méthode de cette démarche sera participative, à partir d'un diagnostic partagé, d'un plan d'action complet et d'un système permanent d'évaluation de l'ambiance civique et citoyenne. Ce sera le "Plan Mieux Vivre Ensemble".

Le thème de la propreté sera bien sûr prioritaire dans le prolongement des premiers résultats du dispositif "moins salir, mieux nettoyer".

Aujourd'hui, toutes les grandes villes sont confrontées à la nécessité de renforcer leurs politiques de propreté urbaine, les progrès de l'hygiénisme se trouvant contrebattus par la dégradation du civisme. A Marseille, les comportements malpropres, minoritaires mais prégnants, deviennent d'autant plus insupportables dans le contexte du renouveau et de l'embellissement de la Ville.

Au-delà des dispositifs techniques du "Mieux nettoyer", dont la Communauté Urbaine renforcera encore la performance (**Améliorer la collecte des déchets, Améliorer les techniques et l'organisation des moyens de propreté**), **le contrôle de la qualité et la police de la propreté**, ainsi que les **évolutions des métiers de la propreté**, sont des supports essentiels de la stratégie gagnant / gagnant qui est en train de porter ses fruits.

Des actions nouvelles seront développées pour améliorer l'image de propreté, par exemple une campagne générale de "détaggage" de la Ville, incluant le long des autoroutes et voies ferrées, ainsi que des actions de communication permanente, par exemple sur le thème "Vous avez le droit d'exiger la propreté de la part des autres".

La bataille de la propreté est une bataille de tous les jours et sur tous les fronts. Même lorsqu'elle est gagnée un jour, il faut la recommencer le lendemain. Le meilleur balai du monde est difficile à fabriquer, mais il est inusable, c'est la bonne éducation. Le meilleur cantonnier de Marseille ne connaît pas le "fini parti", il s'appelle civisme et respect des autres.

Dans l'ensemble des moyens d'actions pour réveiller le civisme des marseillais, de la pédagogie à la répression, la communication de la Ville consacrera à cet objectif, bien au-delà du thème de la propreté, une part significative de ses moyens et messages. L'information sur le **Plan Communal de Sauvegarde** en fera partie.

L'éducation à l'éco-citoyenneté dans les animations cantine des écoles intégrera encore mieux les valeurs de respect des autres dès le plus jeune âge.

3.2 - Créer encore de nouveaux équipements et services sociaux de proximité pour renforcer le lien social

A Marseille, un maillage serré d'équipements de proximité répond à la fois à un besoin permanent d'intégration et à la vitalité du système marseillais d'animation sociale des quartiers.

Le dispositif des centres sociaux est en train de se renforcer par plusieurs créations, et plusieurs nouveaux projets seront réalisés dans le cadre des conventions de rénovation urbaine.

Les **bureaux municipaux de proximité** jouent un rôle de plus en plus polyvalent pour accueillir, orienter, conseiller les administrés dans de multiples démarches. La qualité de l'accueil est appréciée par le public et répond à l'engagement du personnel dans sa mission de médiation et dans la simplification des démarches administratives. **L'informatisation de l'Etat Civil** a constitué à ce titre un progrès considérable.

Allo Mairie, créé en 1998, a complété avec une grande efficacité le réseau des bureaux d'accueil.

Le **site Internet de la Ville** (www.marseille.fr) rencontre également un grand succès avec plus de 180.000 consultations par mois et le développement des possibilités de démarches administratives en ligne.

A cet égard, l'accès à Internet étant de plus en plus essentiel à la vie quotidienne de chacun, la préoccupation de la Ville de Marseille sera de lutter contre la fracture numérique sociale et générationnelle.

Dès le début du mandat, notamment au titre du programme des "services à la personne", un grand programme partenarial local sera engagé avec l'objectif de l'accès à internet pour tous et d'une adresse électronique pour chacun en 3 ans.

Les **Mairies de Secteurs** ont pour leur part beaucoup renforcé la proximité de l'administration municipale par rapport aux attentes du public. Relais de toutes les demandes, supports de toutes les consultations, elles démontrent au quotidien la pertinence du système des conseils d'arrondissements et l'importance du rôle des Conseillers d'Arrondissements.

Gestionnaires de la plupart des équipements de proximité (notamment les petits jardins, les terrains de boule, les centres d'animation de quartiers, les gymnases et les plateaux sportifs), les Mairies de secteur font remonter vers les services municipaux les besoins des quartiers.

De nombreux centres d'animation de quartiers ont ainsi pu être créés ou modernisés, dans tous les quartiers de la ville (Cf. **Bilan mandatures 1995-2007 par mairie de secteur**), et le nouveau mandat municipal poursuivra cette légitime politique qui permet de renforcer le lien social et le "bien vivre ensemble" (Cf. **Opérations en cours et autres projets à l'étude**).

Au titre des équipements figurent aussi tous ceux qui contribuent à la sécurité et à la tranquillité publique des citoyens. Afin de garantir son intervention sur tout le territoire communal en moins de 10 minutes, le **Bataillon de Marins Pompiers de Marseille** verra son implantation géographique encore renforcée.

Par ailleurs, dans le cadre de l'action du **Conseil Local de sécurité et de Prévention de la délinquance**, le système de **vidéoprotection urbaine** sera étendu.

3.3 - Favoriser l'accès au logement pour tous les Marseillais

Le logement est une préoccupation prioritaire des Marseillais, notamment des jeunes. C'est aussi une condition du développement économique, pour l'accueil de nouvelles entreprises. La politique municipale du logement doit être forte et innovante.

La Ville a déjà pris des initiatives importantes à travers son **Engagement Municipal pour le logement** pour réduire la crise actuelle, qui concerne toute la France, du logement rare et cher. La Ville augmentera cet effort avec l'objectif d'offrir un logement adapté à tous les Marseillais et de leur permettre de changer facilement de logement, en fonction de leur situation d'âge et de famille, ce qu'on appelle le "parcours résidentiel".

Le logement social et l'accession à la propriété seront les premières priorités.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et de la délégation de compétence de l'Etat à la Communauté Urbaine, Marseille construira 1500 nouveaux logements sociaux chaque année, soit deux fois plus que pendant la période précédente.

A cet effet, la municipalité mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la maîtrise du foncier pour permettre de réaliser des logements de qualité. De même, la règle de 20 % de logements sociaux de la loi SRU sera appliquée au niveau de chaque arrondissement.

L'expérimentation sera au cœur de cette volonté de construire de nouveaux logements sociaux : il s'agira de réaliser des logements à haute qualité écologique mais aussi des logements avec une organisation et une qualité d'espaces intérieurs adaptés aux souhaits et aux modes de vie des habitants, comme exprimé dans diverses enquêtes.

Le logement étudiant sera également développé, notamment en centre ville, pour soutenir la nouvelle ambition universitaire de Marseille. La mobilisation du foncier sera facilitée à cet effet, à l'instar du processus de l'opération exemplaire de "Campus Canebière".

Permettre à davantage de familles et aux jeunes de devenir propriétaire est une réponse indispensable à un désir unanime qui peut se concrétiser à travers l'offre sur le marché de 1000 logements à coût maîtrisé par an. Le dispositif du Chèque Premier Logement sera poursuivi et amélioré, aussi bien pour le neuf que pour l'ancien.

L'habitat dégradé et insalubre fera l'objet d'un programme accéléré de rénovation, en priorité pour 500 immeubles du centre ville, y compris à travers des procédures contraignantes (prescriptions de travaux, expropriations...).

L'habitat d'urgence pour les personnes en très grande précarité bénéficiera aussi d'un soutien de la municipalité.

Les 15 projets de rénovation urbaine soutenus par l'ANRU permettront de reconstruire, rénover ou construire plus de 10.000 logements dans des quartiers redessinés.

Bien entendu, toutes les constructions neuves intégreront les nouvelles exigences du "**Cahier des recommandations environnementales relatives à l'acte de bâtir et d'aménager**" pour l'éco-construction, et toutes les opérations programmées de rénovation de l'habitat ancien encourageront les efforts des propriétaires occupants ou bailleurs pour l'exemplarité écologique de Marseille.

3.4 - Toujours mieux accueillir les familles et les enfants dans les crèches et les écoles de Marseille

Le **Plan École Réussite** (PER) et le Programme Priorité Enfance (PPE) votés par le Conseil Municipal respectivement en 1995 et 1997, témoignent de la place prépondérante qu'occupent la petite enfance et la jeunesse dans les priorités municipales.

Plutôt que de présenter un fastidieux catalogue d'actions et d'opérations, ils énonçaient quelques objectifs simples et rigoureux afin que les jeunes Marseillais puissent être accueillis dans les écoles et dans les crèches dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que le PER et le PPE ont su évoluer au fil des années pour s'adapter à la réalité et aux exigences des écoles et des familles.

Le programme de **constructions neuves** et de **rénovation des 465 écoles** et 63 crèches municipales, la transformation de près de 200 restaurants élémentaires en selfs, l'équipement en matériel multimédia et le raccordement à Internet de tous les établissements, la mise en place de projets pédagogiques dans les crèches comme dans les écoles, attestent de cette démarche volontariste. Au titre du **bilan des créations et fermetures de classe** entre 1995 et 2008, ce sont 470 classes qui ont été créées, avec un solde positif de 142 classes.

Dans les écoles, l'effort d'investissement commencé en 1995 se poursuivra :

- Au titre des **principales opérations pour les années à venir**, de nouveaux groupes scolaires sont programmés dans les secteurs en cours d'urbanisation ou de rénovation urbaine : Euroméditerranée, Vallon-Régny, Saint Marthe... ,

- Un quart des écoles doit encore être modernisé,
- Une soixantaine de selfs reste à réaliser dans le cadre de la campagne "**Les enfants, acteurs de leur cantine**". Près de la moitié sera réalisée dans les deux ans à venir, les trente derniers sont programmés dans le cadre d'opérations lourdes de restructuration ou de rénovation de groupes scolaires.
- Les sites informatiques et les équipements informatiques installés dans les classes continueront à faire l'objet d'une modernisation et d'une mise à niveau régulière.

Les projets pédagogiques favorisant l'esprit de responsabilité, de dialogue et de partage entre les enfants seront encouragés :

- C'est ainsi qu'à l'achèvement de la majeure partie du programme de selfs en 2009, une nouvelle démarche pédagogique et citoyenne associant les enfants à la **mise en valeur des entrées d'école** sera engagée.
- De même, afin de prévenir les troubles de la santé chez les enfants, la Ville en partenariat avec les professionnels de l'Éducation et de la Restauration, initiera un projet pédagogique ambitieux destiné à sensibiliser les enfants, dès la maternelle, à l'équilibre nutritionnel, à travers les préconisations du Plan National Nutrition et Santé (PNNS).

Une meilleure coordination et une plus grande cohérence seront recherchées entre l'ensemble des dispositifs périscolaires, qu'il s'agisse du Contrat Temps Libre, du Contrat Enfance Jeunesse ou de la Politique de la Ville à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

L'ensemble de ces dispositifs a une même finalité : favoriser l'accès du plus grand nombre à des activités de qualité, pour améliorer sensiblement la réussite scolaire et réussir le premier apprentissage à la vie collective et à la citoyenneté.

Dans les équipements d'accueil de la petite enfance, le nouveau Contrat Enfance permettra de porter à plus de 10.000 le nombre de places pour les enfants.

Pour attirer de nouvelles familles et leur permettre d'exercer une activité professionnelle en toute sérénité, la ville doit disposer de places dans les structures d'accueil de la Petite Enfance, crèches ou haltes-garderies.

Avec une **offre de garde de petite enfance** de plus de 9.000 places en janvier 2008, Marseille offre un taux d'accueil deux fois supérieur à la moyenne nationale, et un nombre de lits par tranche de 10.000 habitants plus élevé que ne le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé (65 places pour 10.000 habitants contre 60 pour 10.000 habitants).

À l'achèvement des deux Contrats Enfance signés avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour la période 1995-2007, 1.300 places d'accueil ont été créées dans les crèches municipales, **crèches associatives** et **crèches d'entreprises** qui procèdent de l'initiative directe des entreprises, à l'image du "Pavillon Victor" installé dans la "Station Alexandre".

Des opérations innovantes ont vu le jour. C'est ainsi que 3 haltes-garderies itinérantes (**Bébécars**) d'une capacité de 10 places chacune ont été mises en service.

Le nouveau **Contrat Enfance Jeunesse** approuvé en décembre 2007 par le Conseil Municipal, prévoit :

- La création de plus de 1.340 places de multi accueil et haltes garderies. Dans l'attente du prochain plan crèche de la CNAF, la Ville et la CAF ont, en effet, identifié de nombreux projets.

- L'ouverture d'un quatrième Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) destiné à servir de lien entre les Assistantes Maternelles et les familles.

- Une réflexion sur la parentalité. De nombreux dispositifs avaient été créés autour de l'aide à la parentalité dans les précédents Contrats Enfance (20 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), plusieurs ludothèques). Après une phase de développement, il est nécessaire de s'interroger sur leur mise en lien. C'est dans ce cadre, que de nouvelles passerelles seront imaginées, que de nouveaux outils seront proposés tels que la création d'un LAEP itinérant à l'image des Bébécars.

3.5 - N'oublier personne dans l'entraide et l'action sociale

Dans sa tradition sociale, Marseille a toujours apporté beaucoup d'attention et d'humanité aux personnes les plus défavorisées.

Afin de lutter contre l'exclusion, favoriser l'intégration, promouvoir la citoyenneté et l'égalité des chances, un nombre très important **d'équipements sociaux** répartis sur l'ensemble de la ville (66 grands équipements et 120 équipements de quartier) proposent des services et activités extrêmement variés qui s'adressent à tous les publics.

De nouveaux équipements seront créés notamment au titre des projets de rénovation urbaine et des **équipements de proximité**.

L'UHU et le SAMU Social renforcent aujourd'hui de façon irremplaçable l'action des associations caritatives, notamment au moment du "Plan Grand Froid" et du "Plan Canicule". La rénovation des installations d'accueil de ces structures sera poursuivie.

La loi de 2005 sur les **personnes handicapées** et à mobilité réduite a ouvert un nouveau champ d'exigences pleinement justifiées vis à vis de celles ci. Les efforts de mise aux normes des équipements publics seront assumés par la Ville et la Communauté Urbaine pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées dont le nombre est supérieur à 5.000 à Marseille.

Les **femmes et les familles** en difficulté bénéficient d'une écoute et d'une assistance à travers le soutien de la Ville aux associations qui les aident. Cet effort sera poursuivi.

Les actions et dispositifs mis en œuvre au bénéfice de la **jeunesse** seront également renforcés.

D'une façon très large, la vie associative est encouragée et facilitée, à la fois par la **Cité des Associations** de la Canebière, mais aussi par les maisons des associations de secteurs. Celles-ci seront implantées dans tous les secteurs de la ville. Chaque fois que possible, la Ville de Marseille facilitera encore davantage l'action des associations, notamment par la mise à disposition de locaux.

Bien entendu, le champ le plus large de l'action sociale d'entraide concerne les **personnes âgées**, qui représentent 190.000 personnes de plus de 60 ans à Marseille. Le réseau et les prestations du Centre Communal d'Action Sociale (repas à domicile, dispositif d'alerte...) assurent une présence efficace et appréciée auprès des aînés.

La démarche du "Registre nominatif" permet maintenant une vigilance plus personnalisée pour celles et ceux qui n'ont plus de famille ou d'entourage, notamment au moment des grandes chaleurs d'été.

Pour le plus grand nombre de personnes âgées, le CCAS permet de multiples activités de maintien dans la vie sociale. La considération et le soutien dûs par la Cité à leurs anciens seront demain encore davantage une dimension essentielle de la solidarité.

3.6 - Faire bouger tous les Marseillais par le sport libre

Marseille est déjà la **Ville de tous les sports** pour tous les niveaux et tous les âges.

Avec plus de 1000 équipements à leur disposition, les Marseillais peuvent pratiquer 62 disciplines dans 400 clubs aidés par la Ville.

Les sports se développent dans les 68 stades, 118 gymnases et 22 piscines, et Marseille accueille trois pôles France pour la compétition de haut niveau, la gymnastique, la voile et le judo.

La première priorité pour les prochaines années concernera la **rénovation des équipements sportifs**. Un programme de modernisation et de mise aux normes sera développé à l'instar de l'effort consacré par la Ville aux écoles. L'installation de pelouses synthétiques dans les stades sera poursuivie, et le **Plan Piscines** permettra d'ouvrir plus largement la pratique de la natation aux Marseillais.

Au-delà du sport encadré par les fédérations, les Marseillais apprécient de plus en plus les pratiques de **sport libre**, dont l'extraordinaire capital marseillais de nature et de mer constitue le lieu d'exercice privilégié. Prenant en compte les tendances actuelles du « sport loisir » et plus particulièrement celles de la glisse urbaine, la ville réalise actuellement le **Palais de la glace et de la glisse**.

De même, un parcours sportif original à la Friche de la Belle de Mai va être réalisé dans cet esprit de "sport libre", avec skate park, mur d'escalade, course d'orientation et divers modules sportifs.

C'est dans ce domaine que la politique sportive développera un Plan "Marseille, sport libre pour tous" avec le projet original d'organiser trois **campus omnisports de pratique libre** (au Sud, au Centre, au Nord) où les Marseillais pourront bénéficier d'installations et d'encadrement disponibles le week-end pour une pratique familiale, avec une large palette d'activités sportives.

Marseille poursuivra par ailleurs la création d'équipements nouveaux, de stades et de gymnases, notamment à Château Gombert, à Mazargues... Elle réalisera le **grand stade nautique** de Dromel et proposera aux partenaires publics un projet de **modernisation du Stade Vélodrome**.

Les animations et les événements sportifs feront l'objet d'un soutien renforcé, notamment les **compétitions nautiques**, Jours de sports, les sports d'été sur les plages, l'accueil de grandes compétitions internationales (par exemple la **Coupe du Monde de Beach Soccer** en 2008...).

Forte de son expérience et de ses succès des Coupes du Monde de Football et de Rugby, Marseille se portera candidate à l'organisation des **Jeux Méditerranéens en 2017** pour leur 18^e édition.

3.7 - Réussir la rénovation urbaine des quartiers pour réduire l'exclusion

Le constat d'un grand nombre de zones sensibles à Marseille (12) et de quartiers fragiles, où plus de 220.000 habitants cumulent de nombreux facteurs d'exclusion sociale, est établi depuis longtemps.

Plus récentes sont les analyses des sociologues sur la moindre sensibilité de Marseille aux violences des banlieues, et aussi sur une assez forte performance de "la machine à intégrer marseillaise" qui fait fonctionner l'ascenseur social pour de nombreux jeunes des cités.

La Politique de la Ville et le Grand Projet de Ville y trouvent leur pleine légitimité. Ces politiques s'inscrivent dans un partenariat efficace avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, et confirment que seule une action continue de très longue haleine et portant sur tous les domaines peut progressivement réduire l'exclusion.

L'action vers les personnes et les structures d'animation, à travers la Politique de la Ville, est évidemment indissociable des projets d'ensemble de rénovation urbaine des logements et des équipements collectifs. On vit mieux dans un quartier agréable et on respecte davantage ce qui est bien entretenu.

A Marseille, ce sont 15 projets qui pourront bénéficier du conventionnement de l'ANRU, avec plus d'un milliard d'euros de financement, dont 350 de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, 110 de la Ville, 60 de la Communauté Urbaine, 40 du Département et 40 de la Région.

Les bailleurs sociaux participeront pour leur part à hauteur de 400 millions d'euros, 3.000 logements seront reconstruits, 6.000 autres rénovés et plus de 1.000 logements neufs supplémentaires seront construits. Des équipements de quartiers seront créés, ainsi que des voiries nouvelles.

Dans ce dispositif, 5 projets sont déjà en phase de travaux sur le terrain (Plan d'Aou – Saint Antoine, Flamants – Iris, Créneaux, Saint Joseph, Saint Paul), 5 autres dossiers sont en cours de validation nationale (La Savine, Malpassé, Solidarité-Kalisté, Saint Mauront, Saint Barthélémy-Picon Busserine), et 5 autres en préparation (Centre-Nord, les Hauts de Mazargues, Frais-Vallon, Air Bel, La Viste).

Le projet de La Soude/Mazargues prévoit par exemple un nouveau stade et des terrains multi-sports de proximité.

Le nouveau CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, programme pour la période 2007/2012 une augmentation des moyens d'actions et une concentration de ceux-ci sur plusieurs enjeux stratégiques (l'emploi, la réussite éducative, le cadre de vie, la prévention de la délinquance), ainsi que sur des enjeux transversaux (culture, santé, citoyenneté, accès aux droits, services publics de proximité, lutte contre les exclusions et discriminations).

Le GIP de la Politique de la Ville renforcera l'évaluation et la cohérence de toutes ces actions avec les politiques traditionnelles.

En liaison directe avec la politique de l'emploi en faveur des jeunes et la lutte contre les discriminations à l'embauche, l'action de l'**Ecole de la 2^{ème} Chance** devra faire l'objet d'un soutien renforcé par l'ensemble des partenaires publics. La Ville soutiendra la création de 10 antennes supplémentaires qui permettraient de porter de 350 à 1.000 le nombre de jeunes de 18 ans sans

diplôme susceptibles d'être insérés chaque année par l'E2C. Une réponse exemplaire serait ainsi apportée par Marseille, à l'échelle du problème de l'insertion des jeunes sans formation.

Quatrième objectif : la culture Marseille spectaculaire

Devenir Capitale Européenne de la Culture 2013

La culture n'est pas un chapitre parmi d'autres du projet municipal.

C'est un pilier du développement durable, celui de la saveur, de la couleur, de la douceur, tant s'est vérifiée la sentence du proverbe africain selon laquelle "un homme sans culture est comme un zèbre sans rayure".

Creuset du brassage des cultures, Marseille est un lieu exceptionnel pour la création, l'expression et la diffusion de tous les genres artistiques : ses grandes institutions en témoignent, l'Opéra, les musées, le Conservatoire, les bibliothèques, la multiplicité des scènes pour le théâtre et la danse, la vitalité des arts de la rue, le goût de la Fête, le développement du secteur économique des industries culturelles.

Mais une circonstance exceptionnelle frappe surtout à la porte de Marseille, c'est le pari de la candidature de "Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture".

C'est bien sûr un challenge mobilisant toutes les forces vives de la Ville, bien au-delà des acteurs et publics culturels.

C'est surtout un nouvel élan à donner pour 20 ans à la politique culturelle de Marseille avec la vision du "partage des midis" et celle de "la cité radieuse".

C'est à dire rapprocher les hommes d'une rive à l'autre de la Méditerranée mais aussi d'une rue à l'autre de la Cité.

"Affirmer Marseille comme espace privilégié du dialogue des cultures entre l'Europe et la Méditerranée" sera l'ambition internationale du programme culturel de l'année capitale 2013. Il faut dynamiser le volet culturel du processus de Barcelone. "Il faut pour cela, nourrir un mouvement d'échanges et

d'appropriation de nos sources culturelles communes : sources gréco-latines de la culture arabe, sources arabes de la culture européenne" (Bernard LATARJET).

"Ancrer la diversité culturelle dans la vie quotidienne et le territoire de la cité" sera la dimension locale de la candidature, où l'on poursuivra l'exploration des "nouveaux territoires de l'art", en particulier l'espace public, pour réussir la démocratisation de la culture dans la tradition de Marseille "laboratoire de la rénovation urbaine par la culture".

Deux personnages emblématiques de la Méditerranée symboliseront le projet "Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture". Celui d'Averroès, qui traduisit et transmit à l'Occident chrétien les écrits d'Aristote. Et celui d'Albert Camus, homme des deux rives, déchiré par la guerre qu'elles se livrèrent, passionné de justice et d'entente. Nous célébrerons le centième anniversaire de sa naissance en 2013.

Après la sélection réussie de Marseille dans la liste restreinte des villes candidates, les premiers bénéficiaires de la candidature sont déjà là : les acteurs culturels sont réunis, les collectivités territoriales aussi, le milieu économique est partenaire, le territoire de référence est celui de l'agglomération élargie.

D'autres métropoles européennes Bilbao, Gênes, Liverpool par exemple ont réussi à faire de la culture un élément majeur de leur image internationale au service de leur développement.

C'est aussi l'ambition du projet "Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture", tant la culture est étroitement liée à la vie, celle des hommes et celle des villes.

**7 propositions pour "Plus de Culture"
Marseille spectaculaire**

4.1) Réussir la mobilisation gagnante autour de la candidature "Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture"

4.2) Affirmer Marseille comme espace privilégié du dialogue des cultures entre l'Europe et la Méditerranée : "le partage des midis"

4.3) Ancrer la diversité culturelle dans la vie quotidienne et le territoire : "la cité radieuse"

4.4) Poursuivre la création de grands équipements culturels de métropole et des équipements de quartier

4.5) Renforcer les capacités d'accueil et de développement des industries culturelles

4.6) Amplifier le rayonnement d'image de Marseille à partir de la programmation des évènements culturels

4.7) Placer la "création dans l'espace public" au cœur du projet culturel

4.1 - Réussir la mobilisation gagnante autour de la candidature "Marseille – Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture"

C'est en 2004 que le Conseil Municipal de Marseille a pris l'initiative de poser la candidature de la Ville au titre de Capitale Européenne de la Culture.

A partir de là, une association de candidature a été constituée, qui a impulsé la création d'un territoire plus large, avec Aix-en-Provence et jusqu'à Toulon et Arles, regroupant 8 intercommunalités, 130 communes et plus de 2200 000 habitants.

C'est la première application d'un projet développé à l'échelle de la grande agglomération.

24 séminaires réunissant 200 acteurs de la vie culturelle, intellectuelle, économique et sociale ont ensuite permis de dégager l'état des forces et des faiblesses du territoire, les objectifs de la candidature, les thèmes du projet, les grandes lignes de la programmation.

"Les Ateliers de la Méditerranée" sont le projet né de cette réflexion. Il désigne l'ensemble des actions qui visent à faire de Marseille une plate-forme européenne d'échanges et d'opérations culturelles avec les acteurs et les pays de la Méditerranée dans toutes les disciplines artistiques et culturelles.

Cette plate-forme sera créée définitivement. Ses missions et ses activités se poursuivront au-delà de 2013. Elle privilégiera les jeunes créateurs, les jeunes chercheurs. Elle sera constituée par fédération des établissements et des manifestations de Marseille-Provence existants ou à naître.

"Les Ateliers de la Méditerranée" en seront le cœur. Ils y poursuivront les 5 missions suivantes : accueillir, transmettre, articuler transmission et création, contribuer au renouveau de la Cité, conjuguer les travaux artistiques et les travaux intellectuels et scientifiques.

C'est ce projet qui a été présenté le 18 décembre 2007 au jury qui doit désigner la Ville Capitale Culturelle 2013. La candidature Marseille Provence a franchi cette première étape avec succès. Elle est retenue dans la liste restreinte du jury. Pour gagner le titre "Capitale Européenne de la Culture 2013", l'année 2008 devra être celle de la finalisation du projet et de la mobilisation de tous les marseillais.

Pour promouvoir les valeurs de dialogue interculturel de paix et de fraternité, le travail collectif engagé rassemble déjà les responsables de la culture, de l'urbanisme, de l'économie, de l'éducation et de la vie associative.

La mobilisation durable des citoyens passera par les médiateurs naturels que sont les chefs d'établissements culturels et leurs publics, les professeurs et leurs élèves, les dirigeants d'entreprises et leurs salariés, les animateurs d'associations et les habitants, les artistes professionnels et les amateurs qu'ils encadrent.

L'année 2008 sera aussi la première année des manifestations de préfiguration des "Ateliers de la Méditerranée", en liaison avec la Slovaquie qui désignera aussi une Ville Capitale Culturelle 2013.

Dans toutes leurs expressions, les manifestations culturelles traduiront les deux ambitions du projet, "le partage des midis" et la "cité Radieuse".

Parmi les 7 raisons pour lesquelles Marseille doit gagner, la plus forte est que le projet 2013 serait la reconnaissance de la grande ambition culturelle que Marseille poursuit depuis 10 ans et bien davantage, celle de la "**Culture au Cœur**".

4.2 - Affirmer Marseille comme espace privilégié du dialogue des cultures entre l'Europe et la Méditerranée : le partage des midis

Marseille, comme l'Europe, est née de la Méditerranée.

Aujourd'hui, dans le bouillonnement des tumultes autour du "lac de science", comme le désignait BERQUE, une part de l'avenir de l'Europe se prépare en Méditerranée.

Pour le nouvel essor dont le processus de Barcelone a besoin, il faut surtout mobiliser les armes de l'esprit, de l'éducation, du savoir et de la culture.

Depuis l'origine de son histoire, Marseille accueille et unit. Parce qu'elle est cosmopolite, par sa position géographique au centre de l'arc latin, parce qu'elle est le centre de fonctions et d'activités méditerranéennes, Marseille a vocation à être l'espace privilégié du dialogue des cultures entre l'Europe et la Méditerranée.

Le projet "Marseille Provence 2013" permettra de compléter ou d'enrichir ce qui se fait déjà dans le **dialogue interculturel**.

L'aide à la création et à la transmission, la mobilité et l'accueil des artistes, l'expression des cultures populaires, le soutien aux entreprises culturelles dans les secteurs de la musique, de la littérature, du cinéma et de l'audiovisuel, la coopération avec les institutions culturelles des deux rives, le partage

des recherches, des expériences et des savoirs, seront les orientations privilégiées de la politique municipale.

Autour de thèmes fondateurs forts et fédérateurs, comme la création et les créateurs en Euroméditerranée, les migrations, les exils, les voyages, le partage et les conflits de mémoires, les racines et actualités religieuses, les valeurs et figures communes, la gastronomie ou le partage de l'eau, Marseille sera confirmée comme espace privilégié du dialogue des cultures entre l'Europe et la Méditerranée.

La politique culturelle municipale affichera cet axe international et méditerranéen transversal puissant, dimension internationale de la candidature. Il sera valorisé, organisé, privilégié et "le partage des midis" en est le titre générique.

4.3 - Ancrer la diversité culturelle dans la vie quotidienne et le territoire de la cité : la cité radieuse

La Ville est de plus en plus en elle-même un enjeu culturel. Et à Marseille, depuis 10 ans, la culture est l'un des principaux leviers de la rénovation urbaine, économique et sociale.

Cette dimension de la culture comme levier de la régénération urbaine sera donc le second axe majeur du projet "Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture".

Il s'agit de rapprocher les habitants d'une rue à l'autre de la Ville, d'effacer les frontières entre culture savante et culture populaire, multiplier les formes et les lieux à travers lesquels la culture peut s'exprimer.

Les artistes sont de plus en plus inspirés par l'urbanité : où l'on parle de "cultures urbaines".

Les lieux les plus divers sont investis par la culture : où l'on parle de "**nouveaux territoires de l'art**".

Le public observe, participe, est sollicité, il devient "acteur" urbain.

L' élu repère, assiste et accompagne les formes artistiques naissantes.

Marseille est pilote en la matière et le demeurera.

Pour pallier la stagnation globale des publics des établissements traditionnels, réussir la démocratisation de la culture dans ces nouveaux espaces et permettre une conception et une pratique novatrices des rapports de l'art et de la cité, l'irrigation culturelle des territoires, l'itinérance des œuvres et le nomadisme des artistes seront privilégiés. L'articulation entre éducation artistique et pratique amateur, production et diffusion, création et action culturelle, les nouvelles formes artistiques savantes ou populaires, seront réalisés.

Par cette volonté, les réalisations et celles qui seront menées à leur terme, Marseille a vocation à être le "laboratoire de la rénovation urbaine par la culture" : cet axe sera confirmé et valorisé, il constitue la dimension locale de la candidature et "La cité radieuse" en est le titre générique. Marseille ancrera la diversité culturelle dans la vie quotidienne et sur le territoire.

4.4 - Poursuivre la création de grands équipements culturels de métropole et des équipements de quartier

Depuis 10 ans, la Municipalité s'est attachée à aménager le territoire afin de réduire la fracture culturelle entre le centre et ses quartiers. De grands programmes d'équipements culturels ont été menés comme la Friche de la Belle de mai, avec les Archives (2001), le CICRP (2003), les Réserves muséales (2005), la Bibliothèque Municipale à vocation Régionale de l'Alcazar (2004)...

D'autres programmes ont été lancés et seront poursuivis, comme la **Cité des arts de la rue** (1^{ère} pierre en 2007), la **Maison des cinématographies de la Méditerranée** au Château de la Buzine (1^{ère} pierre en 2007), la Salle de concerts du **Silo**...

Aujourd'hui, les équipements culturels maillent le territoire, du Nord au Sud et d'Est en Ouest : équipements d'animation dans les quartiers, ils sont des lieux ouverts de vie et de loisirs identifiés et repérables par les marseillais.

Des programmes de travaux de rénovation ont été décidés (grands et petits chantiers), comme le Château Borély, le Théâtre du Merlan, le Théâtre de la Criée, le Théâtre de Lenche, le Théâtre Toursky, le Moulin, l'Espace Julien, l'Affranchi, l'installation de studios de danse, la sécurité et climatisation des musées, la rénovation du Conservatoire, l'équipement de la salle du Ballet National de Marseille...

Des équipements de "proximité" (géographique et intellectuelle) ont été soutenus (subventions de fonctionnement et d'équipement), dont le dernier, exemplaire et "hybride", mêlant économie et culture, celui de la "Station Alexandre".

Des artistes ont pu s'installer et contribuer au renouveau de la cité.

Pour accéder au titre de Capitale Européenne de la Culture, Marseille va poursuivre l'aménagement de son territoire, par des choix avertis et ciblés, comme la rénovation et la modernisation (modes de gestion, ressources financières diversifiées) de ses équipements municipaux, qui est prioritaire.

Ainsi, l'offre muséale sera restructurée et plus lisible (horaires étendus, accueil d'artistes et associations, exploitation des collections et objets, expositions internationales, offres commerciales...).

A terme, les Musées de Marseille seront regroupés sur trois grands sites, avec notamment la création d'un **Grand Musée de Marseille**, au Palais Longchamp.

Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée sera achevé d'ici fin 2012 et contribuera, bien entendu, à notre stratégie muséale.

L'Opéra connaîtra une mutation à la fois patrimoniale (chantier de rénovation), territoriale (Opéra National de Provence) et statutaire.

L'action internationale, l'offre culturelle éducative, la programmation permanente d'opérettes, unique en France, proposée par l'Odéon, les enseignements artistiques du Conservatoire et de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts ("grands" professeurs, maîtres, suivi de carrière des élèves devenus grands

professionnels) seront valorisés, avec des outils de communication adaptés ("portes ouvertes", bulletins d'information...)

L'offre chorégraphique, si riche à Marseille, sera également valorisée en exploitant et en améliorant la visibilité de ce que la Municipalité a contribué à mettre en place, notamment par la rénovation et l'aménagement de lieux pour les compagnies.

La Vallée de l'Huveaune, à l'est de la ville, assurant le lien avec Aubagne et le Pays Garlaban – Etoile – Merlançon, connaîtra, comme le centre-ville, son renouveau grâce à la Médiathèque qui sera ouverte dans l'ancienne usine Rivoire et Carret.

Marseille poursuivra ainsi l'aménagement culturel de son territoire, par l'achèvement et l'ouverture de nouveaux équipements de métropole et de quartier, qui conforteront ainsi son ambition de "Capitale Européenne de la Culture".

4.5 - Renforcer les capacités d'accueil et de développement des industries culturelles

La culture est un secteur économique à part entière de l'économie marseillaise.

La vitalité des friches artistiques (Belle de mai, Comptoir de la Victorine, anciennes huileries l'Abeille...) est aujourd'hui un vrai support du développement d'entreprises. Pour le cinéma, plus de 1300 journées de tournage de films ont eu lieu en 2007 à Marseille, ce qui représente 15 % de l'activité en France. La ville s'implique fortement dans cette dynamique à travers le **Bureau du Cinéma**.

Le pôle Multimédias de la Belle de mai, qui accueille notamment la chaîne de télévision LCM et les tournages de "Plus belle la vie", est un succès, qui va permettre de créer un deuxième hôtel d'entreprises, dédié aussi aux industries de l'art et de la culture.

Sur ce même site, l'association Système Friche Théâtre, devenue Société coopérative d'intérêt collectif – "Friche la Belle de Mai", sera le support d'un projet économique et culturel qui poursuivra le développement de l'Îlot 3 de la Belle de mai, avec des cinémas d'art et d'essai, une librairie grand public, l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes et d'autres structures artistiques.

Le projet de "**La Scène**", entièrement financé sur fonds privés, pourrait s'implanter sur le secteur des Docks libres avec un dispositif de salles de spectacle, de studios d'enregistrement et de montage, et tous les services intégrés nécessaires à ce type d'activités.

Les théâtres, les musées, les expositions, les activités de production artistique et de diffusion, sont, bien entendu, créateurs d'emplois et d'attractivité économique.

Aujourd'hui, de nombreuses structures sont fragilisées par les incertitudes sur les financements publics dans un contexte de réduction budgétaire et la part de l'Etat et du Conseil Général. Une grande vigilance s'impose donc pour maintenir leur présence et leur performance.

La Ville s'attachera donc à développer un partenariat plus étroit avec les autres financeurs pour sécuriser les activités et les emplois de ces structures artistiques.

L'enseignement des arts est aussi une composante de la vitalité culturelle. Les grandes institutions, en particulier le Conservatoire Régional de Musique et l'Ecole du Ballet National de Marseille, sont largement relayées par de nombreuses associations d'enseignement, telle la Cité de la Musique.

Le projet d'Université des Beaux Arts, dans les locaux de l'ancienne maternité de la Belle de mai, accueillera 1.500 étudiants dans ces disciplines.

Avec, à terme, l'implantation des **Ecoles d'Architecture et des Beaux Arts** sur le site des casernes Bugeaud et du Muy, dans le cadre d'un projet d'urbanisme d'ensemble, la vocation de Pôle culturel majeur de la Belle de mai sera renforcée.

4.6 - Amplifier le rayonnement d'image de Marseille à partir de la programmation et des évènements culturels

La programmation culturelle à Marseille est un vivier intense de la création et de la diffusion artistiques.

Les **théâtres**, l'**Opéra**, le **Conservatoire**, le **Ballet National de Marseille**, le **Festival International de Marseille** et la **Fiesta des Suds** en sont les principaux leviers.

Plus récemment, les grandes fêtes populaires (la "Massalia" en 1999, la "Marceleste", en 2000, "l'Odyssée de la Canebière" en 2002, "Aux quais du large" en 2005) ont créé une nouvelle tradition marseillaise.

L'une et l'autre de ces programmations, traditionnelle et populaire, seront évidemment activées par la dynamique de la candidature "Marseille Provence 2013" au bénéfice du rayonnement de l'image de Marseille.

La montée en puissance vers 2013 passe par une stratégie de mobilisation des citoyens, des publics et des acteurs culturels.

Une fête populaire marquera la fin de la préparation de la candidature au début de l'été 2008 sur le thème "Tous acteurs".

Les projets de préfiguration, notamment **l'exposition VAN GOGH – MONTICELLI**, seront complétés par un projet pour la formation des acteurs sociaux.

La mobilisation passera aussi par les coopérations européennes des institutions culturelles. Entre 2000 et 2006, 112 projets ont été réalisés par 83 opérateurs de Marseille Provence en partenariat avec des opérateurs européens.

Cette caractéristique forte de la vie culturelle marseillaise sera amplifiée par le projet de candidature, en particulier sur des programmes avec Liverpool, Copenhague, Gênes, Istanbul, Stockholm, Barcelone, Glasgow et bien sûr la Slovaquie.

Pour le temps fort majeur de l'année 2013, deux nouveaux festivals pérennes seront créés, "Intermeds" consacré au dialogue des créations contemporaines d'Europe et de Méditerranée et, "Via Marseilles", consacré aux formes de création dans l'espace public.

Avec les grands festivals et rencontres du territoire, 6 grands rassemblements populaires seront également organisés, notamment la "Fête de l'Eau", avec de nouveaux espaces pour la culture qui seront réalisés d'ici là, notamment l'IMERA au Palais Longchamp.

Deux grands lieux seront destinés à être les cœurs de l'année capitale : le J1 sur le Port Autonome et la Friche de la Belle de Mai, base des "Ateliers de la Méditerranée".

Avec un objectif de 10 millions de spectateurs (il y en avait eu 9 à Lille en 2004), cette programmation s'appuiera, bien entendu, sur un plan de développement touristique pour accueillir les visiteurs nationaux et internationaux.

L'Association Marseille Provence 2013, avec tous les partenaires fondateurs (Villes, Intercommunalités, Région, Département, Chambre de Commerce, Etablissements Publics), disposera d'un budget 2009-2013 de 98 millions d'euros dont 22,5 % à la charge de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine M.P.M.

Un Comité de mobilisation préparera la stratégie et les projets de communication.

Un plan sera prévu pour impliquer les sponsors.

De même, une méthodologie d'évaluation sera mise en place pour mesurer l'impact économique et social, de notoriété et d'image des manifestations culturelles.

Ainsi, au terme de ce challenge exceptionnel de Marseille Provence 2013, la vie culturelle marseillaise sera profondément renouvelée et dynamisée et la culture sera définitivement un puissant élément d'identité et de rayonnement de Marseille.

4.7 - Placer la "création dans l'espace public" au cœur du projet culturel

En pleine cohérence avec la dimension locale et territoriale du projet "Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture", la politique culturelle municipale restera à l'avant-garde des arts qui parlent à tous et d'abord aux jeunes : cirque, arts de la rue et d'espace public, musiques actuelles sous toutes leurs formes, arts numériques, danses et poésies urbaines.

Des "arts de la rue" aux "arts dans la rue", l'espace public a vocation à devenir encore davantage une scène majeure de la culture pour "la cité Radieuse", où se croisent et se mélangent les créateurs et les publics.

A Marseille, les Arts de la rue se sont installés sur les "friches du chômage" et à partir de leurs étranges machines, ils ont donné le signal de la régénération urbaine, économique et sociale.

Du rendez-vous de "Sirènes et midinets" sur la place de l'Opéra, jusqu'à l'inauguration de la Fontaine de l'Espérance de Shanghai, ils ont acquis droit de cité bien au-delà de nos frontières.

Sous l'impulsion de "Lieux Publics", Centre National, la création de la Cité des Arts de la Rue, financée par toutes les collectivités publiques (Union Européenne, Etat, Ville, Conseil Régional, Conseil Général), apporte la consécration et la pérennité à cette démarche d'exploration des "nouveaux territoires de l'art".

Un festival international pérenne "Via Marseilles" en sera l'expression événementielle majeure dans le cadre de l'année culturelle 2013, en associant des artistes de toutes les disciplines, les urbanistes, les aménageurs, les historiens, les philosophes et les élus.

L'Art dans la rue est aussi une façon d'estomper la frontière entre culture populaire et culture savante. Le message des artistes s'adresse à tous, surtout lorsqu'il fait débat. Il faut sortir les œuvres des musées traditionnels.

A l'occasion de la mise en route du tramway, le principe de l'**accompagnement artistique du parcours** est acquis et il sera donc mis en œuvre.

D'autres initiatives seront prises dans cet esprit, par exemple un "parc de sculptures" ou des œuvres réperables en certains lieux publics, voies de circulation, carrefours.

Ce travail sera anticipé par une sensibilisation des habitants pour créer les conditions de la découverte, de la curiosité, de l'intérêt, du partage et du respect.

Car cette façon de placer la "création dans l'espace public" au cœur du projet culturel est indissociable de la politique de protection, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ancien.

Dans le domaine du Patrimoine historique, après les temps de négligence à cet égard, Marseille a maintenant une volonté forte, qui se traduit notamment par le classement à l'Inventaire des Sites de nombreux monuments ou bâtiments, par d'importants travaux de rénovation, (par exemple le Conservatoire, le Palais Longchamp, le Château de la Buzine...), et par des procédures publiques qui concernent des quartiers entiers (périmètres de restauration immobilière, zone de protection paysagère et architecturale). Ce sont les racines et la mémoire de Marseille qu'il faut faire revivre.

C'est dans ce contexte d'une politique active du patrimoine, que la création architecturale contemporaine, qui est aussi une œuvre artistique dans la rue, peut d'autant mieux s'épanouir sous des signatures prestigieuses (Massimiliano FUKSAS, Zaha HADID, Jean NOUVEL, Rudi RUCCIOTTI, Stéphan BOERI, Yves LION, Franck HAMMOUTENE...) qui marquent l'intérêt international à nouveau porté sur Marseille.

Cinquième objectif : la dimension internationale Marseille visionnaire

S'affirmer comme Métropole Euro-méditerranéenne

Aujourd'hui, les métropoles qui gagnent sont celles qui savent faire valoir leurs avantages compétitifs dans l'économie mondialisée.

Comme rappelé précédemment, Marseille dispose d'atouts majeurs avec l'économie maritime, le potentiel de connaissances lié aux pôles technologiques, à l'université et à la recherche, ainsi que l'émergence de la zone euroméditerranéenne.

Marseille doit maintenant monter les marches du grand escalier de la performance et du classement des métropoles européennes.

"Grandir pour quoi faire ?" interrogeait, il y a quelques temps, une publicité pour une petite voiture.

Marseille doit grandir pour séduire et réussir, c'est l'enjeu de la dimension internationale.

Les villes n'ont pas le choix, elles doivent monter dans le train de la dimension internationale ou bien elles régresseront.

Au-delà de la stratégie économique, cet enjeu passe par la métropolisation accrue, par les grands équipements qui attirent les habitants et les touristes, par l'effervescence événementielle et par le référencement international.

Déjà, Marseille est passée, entre 1990 et 2003, de la catégorie de "grande ville à potentiel européen" à celle de "grande ville d'importance européenne".

Il s'agit maintenant de passer dans la catégorie supérieure des "métropoles européennes". Elle doit aussi s'affirmer comme une des capitales euro-méditerranéennes.

Cette démarche doit être celle de tous les responsables publics en plein accord avec les acteurs économiques, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence qui a initié la démarche "Top 20".

La compétition avec Barcelone, Rome, Lisbonne... n'est pas une chimère illusoire ou prétentieuse. C'est un projet d'ensemble à l'échéance des 20 prochaines années qui passe d'abord par une vision partagée mais doit se traduire par une action coordonnée avec tous nos partenaires locaux et internationaux.

En affichant une ambition euro-méditerranéenne, Marseille s'est affirmée comme la métropole incontournable pour les échanges entre l'Europe et la Méditerranée.

Un des signes les plus tangibles de cette réussite est la multiplication des implantations à Marseille d'organisations internationales impliquées dans les échanges euro-méditerranéens comme la Banque Mondiale, l'ONUDI, l'I.R.D., le Conseil Mondial de l'Eau, le projet européen ANIMA, UBIFRANCE...

Ce sont aussi les entreprises qui ont choisi de s'implanter à Marseille pour couvrir les marchés de la Méditerranée.

Aujourd'hui, le contexte international démontre que les efforts engagés par Marseille vers la Méditerranée étaient pertinents. L'Union Européenne est en train de rééquilibrer ses moyens vers son Sud, la France porte un grand projet d'Union pour la Méditerranée et les pays de la rive Sud démontrent chaque jour davantage leur capacité à rendre leurs économies plus productives et plus attractives pour les investisseurs.

Aucune ville n'a aujourd'hui plus de légitimité que Marseille pour devenir le principal pôle d'échanges entre l'Europe et la Méditerranée.

Le nouveau mandat municipal se situera pleinement dans cette perspective.

**7 propositions pour
"Plus de Dimension Internationale"
Marseille visionnaire**

5.1) Inscrire Marseille dans le "Top 20" des métropoles européennes

5.2) Elargir l'intercommunalité à l'échelle de l'agglomération vécue par les citoyens

5.3) Faire de Marseille une capitale de l'Union pour la Méditerranée

5.4) Renforcer la dynamique de l'économie de la connaissance à travers l'Université et la Recherche

5.5) Réaliser en 10 ans les nouveaux grands équipements d'une métropole européenne

5.6) Réussir l'ambition marseillaise de grande destination touristique

5.7) Elargir le rayonnement de Marseille par l'effervescence d'une politique "d'événement permanent"

5.1 - Inscrire Marseille dans le "Top 20" des métropoles européennes

Marseille n'ignore plus que son présent et son avenir s'inscrivent dans un cadre européen et mondial. Le développement économique va vers les métropoles attractives, comme le fer à l'aimant, et l'expérience montre que les villes européennes qui réussissent aujourd'hui sont celles qui ont su former une vision et forger une ambition collective il y a 20 ans.

Marseille est aujourd'hui dans cette ambition et ce challenge à l'horizon des 20 prochaines années.

L'étude de 2003 de la DATAR sur les **180 principales villes européennes** a montré que par rapport à 1990, l'agglomération marseillaise est passée de la catégorie "grande ville à potentiel européen" à celle de "grande ville d'importance européenne", (en 23^{ème} position), avec Lyon, Toulouse, Cologne, Francfort, Düsseldorf, Hambourg, Dublin, Athènes, Genève, Zurich, Copenhague, Helsinki, Oslo, Florence.

Cette position résulte d'une amélioration de ses facteurs d'attractivité comparée et traduit bien la progression du potentiel de l'agglomération marseillaise, incluant désormais Aix-en-Provence dans les comparaisons internationales.

L'enjeu est désormais de passer dans la catégorie supérieure, celle de "Métropole Européenne", à l'instar de Bruxelles, Barcelone, Lisbonne, Rome, Munich, Berlin, Vienne, Stockholm. C'est tout le sens de la démarche Top 20, initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence qui a mis en place à cet effet tout un dispositif de réflexions, d'études (notamment sur les facteurs clés de succès des autres métropoles européennes), d'actions et de communication.

Dire que Marseille doit rejoindre Barcelone peut paraître prétentieux ou irréaliste. Ça l'est moins si l'on se place dans une perspective de long terme, ou si l'on se réfère au début du XX^{ème} siècle où la position internationale de Marseille primait sur celle de Barcelone.

En toute hypothèse, et indépendamment de la compétition inévitable avec d'autres métropoles méditerranéennes, les atouts exceptionnels de Marseille lui permettent de rentrer dans la course du Top 20, et au-delà du Top 10 européen. C'est d'abord une affaire de vision, de volonté et de méthode.

Les conditions de la dimension sont autant de haies à franchir et de marches d'escaliers à monter. Mais c'est un challenge collectif que Marseille doit relever et peut gagner.

Dans le prolongement du Conseil de Développement mis en place par la Communauté Urbaine pendant la mandature écoulée, la Ville et MPM créeront un **Conseil Métropolitain** qui sera à la fois une instance de réflexion prospective et de dialogue avec la société civile sur l'expansion de Marseille et de son ambition métropolitaine.

5.2 - Elargir l'intercommunalité à l'échelle de l'agglomération vécue par les citoyens

La dimension de métropole, nationale et européenne, s'inscrit aujourd'hui toujours dans un territoire élargi, à l'échelle des bassins d'emplois et de vie des habitants.

La création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, avec 18 communes et un million d'habitants, a permis d'inscrire les stratégies de développement et d'aménagement dans un territoire pertinent et compétitif.

Mais avec 7 EPCI différents (établissements publics de coopération intercommunale), l'organisation intercommunale de l'agglomération marseillaise est beaucoup trop émiettée, notamment par référence à Lyon ou Lille, et n'est pas un cadre suffisamment fédérateur pour assurer la cohérence et la solidarité des politiques publiques.

Le rapprochement doit d'abord être recherché à travers la **coopération métropolitaine** sur de grands dossiers, les transports par exemple, ou la culture.

Le consensus autour de la candidature Marseille Provence 13, Capitale de la Culture 2013 est un vrai facteur de cohésion territoriale.

Ensuite, la démarche de rapprochement institutionnel doit être activement poursuivie au fur et à mesure du renouveau de Marseille.

Certaines réticences des communes les plus riches se réduiront en effet au fur et à mesure que la ville centre renforcera son dynamisme et sa richesse.

Sans attendre l'étape des regroupements d'intercommunalités, il serait néanmoins juste nécessaire que la loi permette de corriger d'excessives inégalités de **potentiel fiscal** au niveau de la grande agglomération marseillaise.

C'est ainsi que le développement important du Port Autonome de Marseille sur les bassins de Fos ne procurera aucune ressource fiscale à Marseille ou à MPM, alors même que tout le bassin d'activités de Fos est tributaire des services et des équipements de la ville centre (hôpitaux, théâtres, culture, loisirs...).

Ce type de péréquation particulièrement nécessaire pour l'agglomération marseillaise est d'ailleurs à relier avec le besoin de simplification institutionnelle des niveaux de l'administration territoriale.

Il s'agit d'assurer une meilleure gouvernance de l'agglomération, ce qui est l'un des facteurs clés du succès des métropoles compétitives.

L'enjeu est aussi un meilleur rapport coût/efficacité des services administratifs des collectivités locales. A cet égard, la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine poursuivront le processus de **mutualisation de leurs services**, avec à terme l'objectif de l'administration commune.

5.3 - Faire de Marseille une capitale de l'Union pour la Méditerranée

A travers ses jumelages, notamment avec les grands ports d'Europe, d'Afrique et d'Asie et ses accords de partenariat, Marseille a toujours voulu garder le sens de l'ouverture au monde.

L'**action internationale de la Ville de Marseille** s'est beaucoup renforcée au cours des dernières années, notamment à travers l'organisation de **conférences internationales** et la **participation active dans les grands réseaux de pouvoirs locaux** .

Le succès des grandes missions marseillaises à l'Etranger, à Shanghai ou Alger notamment, associant les autorités publiques aux chefs d'entreprises, à l'Université, à la médecine et à la société civile, a fortement révélé que l'avenir d'une grande métropole se jouait aussi sur le terrain extérieur.

Les représentations à Marseille de Gouvernements étrangers (42 consulats), de l'Union Européenne et d'institutions internationales (Banque Mondiale, ONUDI...) contribuent aussi au statut international de la Ville.

Désormais siège de la Commission Méditerranéenne de la C.G.L.U. (l'O.N.U. des Collectivités Locales), la villa Valmer accueillera encore, dans les prochains mois, de nouvelles équipes, celle du Plan Bleu par exemple, ce qui confortera son rôle de **Maison des Organisations Internationales**.

L'implantation à Marseille, en septembre 2008 du siège de l'Institut de Recherche et de Développement, établissement scientifique national sur les problèmes du co-développement, est en pleine cohérence avec cette stratégie.

A partir de là, Marseille peut d'autant mieux déployer une politique de coopération décentralisée (**coopération bilatérale** et **coopération multilatérale**), aussi bien dans le cadre des programmes européens que sur des domaines et des villes spécifiques, notamment vers les régions de l'arc méditerranéen.

Marseille est donc prête à s'inscrire pleinement dans la volonté et la démarche de l'Union pour la Méditerranée, grand projet politique du Président de la République.

La tenue à Paris lors de la Fête Nationale du 14 juillet 2008 du premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays européens et méditerranéens permettra de faire reconnaître les atouts naturels de Marseille pour accueillir des représentations permanentes de projets de l'Union pour la Méditerranée.

Ces projets soumis à l'aval du sommet seront préparés à Marseille par des réunions de chefs d'entreprises et d'élus locaux de l'Euro-Méditerranée.

Pour conforter d'autant mieux Marseille comme pivot des relations entre l'Europe et la Méditerranée, une nouvelle dimension sera donnée à l'Institut de la Méditerranée. Celui-ci doit être établi comme centre stratégique pour la mise en place de l'Union pour la Méditerranée, initiateur de projets, fédérateur des opérations de coopération décentralisée en liaison avec l'ensemble des collectivités locales, plaque tournante des débats sur la grande région euroméditerranéenne.

Dans une perspective à moyen terme, l'objectif à poursuivre est la création d'une "agence méditerranéenne de développement économique et culturel".

Les différentes conférences internationales, qui se dérouleront aussi à Marseille pendant la Présidence Française de l'Union Européenne, seront autant d'occasions de renforcer encore cette vocation internationale de Marseille.

La formation des jeunes aux relations internationales et l'accueil d'étudiants étrangers participent aussi de cette ambition.

Marseille devra accueillir aussi une grande université internationale pour compléter son dispositif de formation au management et aux affaires.

Dans cette stratégie d'affirmation de Marseille comme ville internationale, Capitale de l'Union Méditerranéenne, le rôle du **Conseil International de la Ville de Marseille** sera encore renforcé.

5.4 - Renforcer la dynamique de l'économie de la connaissance à travers l'Université et la Recherche

Avec 46.000 étudiants, 2.600 chercheurs, 120 laboratoires, et 10.000 m² affectés à la recherche, Marseille s'affirme naturellement comme une Ville universitaire et scientifique majeure. Ceci est le fruit d'une décennie d'actions volontaristes qui se sont inscrites dans une politique cohérente et continue de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La poursuite de cette dynamique passera d'abord par la continuation du Plan "Marseille Ville étudiante" avec l'objectif d'accueillir 10.000 étudiants supplémentaires. A ce titre, le logement étudiant est une priorité de la politique du logement, de même que les services aux étudiants et les transports. La réalisation d'un restaurant universitaire sur la Canebière, dans le cadre de l'opération "Campus Canebière" est un point très positif pour l'attractivité étudiante du centre-ville.

En ayant misé sur l'intelligence Marseille s'est donné les moyens de tenir aujourd'hui son rang dans les classements de capitale européenne.

Marseille a ainsi contribué à donner une meilleure lisibilité à son potentiel scientifique et universitaire, elle a su accompagner les politiques de regroupements des laboratoires et des facultés au profit de technologies ou compétences nouvelles issues de la convergences des disciplines.

Les efforts ont porté leurs fruits et Marseille peut aujourd'hui revendiquer l'image d'une ville reconnue pour son potentiel scientifique dans le domaine des sciences de la santé et des sciences du vivant.

Par ailleurs, le regroupement des écoles d'ingénieurs a permis la création de la 5^e Ecole Centrale et d'une Ecole Polytechnique Universitaire, lesquelles permettent à Marseille de se positionner également dans le domaine des sciences de l'ingénieur.

Le prochain CPER fera du technopôle de Château Gombert l'un des tous premiers pôles français en Mécanique et Energétique. Par ailleurs, Euromed Management, sur le Campus de Luminy, ne cesse de progresser dans les classements des écoles de commerce françaises en atteignant aujourd'hui la 8^{ème} place.

Marseille peut également se prévaloir de dispositifs très complets de transfert d'innovation qui se sont professionnalisés tout au long de la chaîne de valeur : du monde académique de la valorisation et de l'incubation, en passant par les pépinières, les **technopôles** et les plateformes technologiques jusqu'aux **pôles de compétitivité** et **clusters**. Chacun des pôles scientifiques est ainsi doté de structures de valorisation spécifiques et les conditions sont maintenant réunies pour que les développements futurs des infrastructures de recherche se fassent en pleine synergie avec les dispositifs de transfert en direction de l'économie.

Il en sera ainsi du Centre de Recherche en Imagerie Médicale, de l'Infectiopôle ou de la Clinique Immunophénomique de la souris pour ne rester que dans le domaine des sciences du vivant.

L'économie marseillaise tirera ainsi pleinement parti des avancées scientifiques dans les domaines d'excellence de ses laboratoires et organismes de recherche.

Par ailleurs deux évènements majeurs vont permettre demain une croissance exponentielle du potentiel scientifique et universitaire marseillais.

Le projet de **fusion des trois universités d'Aix-Marseille** d'ici janvier 2010, va permettre de constituer la plus grande université française avec 70.000 étudiants et plus de 10.000 personnes. Marseille pourra ainsi se prévaloir de plus grand nombre de doctorants et de thèses soutenues.

Cette concentration des talents et le passage à l'échelle dû au regroupement des forces créera sur la métropole d' Aix Marseille un centre dont l'attractivité et le rayonnement positionneront naturellement Marseille sur l'échiquier international.

Déjà, l'IRD a choisi Marseille, demain le **Conseil Académique des Nations Unies** ouvrira à la Faculté de la Timone son unique centre européen spécialisé entre autres dans la formation au niveau international de responsables d'ONG.

Bien entendu la future Université Marseille-Aix devra être organisée en "campus numérique en réseau avec le reste du monde". Au-delà de la taille intrinsèque, c'est la qualité et la diversité du réseau qui fera la différence dans la compétition internationale des Universités, à partir des partenariats mondiaux avec d'autres universités sur des thèmes de recherche, d'échanges de professeurs et de chercheurs, d'échanges de cours... La question des infrastructures de réseaux à très haut débit est donc centrale dans la réussite de cette ambition (Cf. fiche 5.5).

Enfin la mise en application de la loi sur les Libertés et les Responsabilités des Universités permettra à la collectivité de co-construire avec les acteurs universitaires l'université de demain qui sera, par sa gouvernance renouvelée, plus agile et réactive aux défis de la mondialisation dans le domaine de la création et de la diffusion des savoirs et des compétences.

C'est pourquoi la Ville entend jouer pleinement son rôle aux côtés de l'Etat et de la Région dans le prochain Contrat de Projet en investissant plus de 50 millions d'euros dans des projets structurants et des actions en direction de la vie étudiante. Elle s'affirme en cela comme un véritable partenaire et acteur de l'économie de la connaissance.

5.5 - Réaliser en 10 ans les nouveaux grands équipements d'une métropole européenne

L'investissement est par définition le levier de la croissance et du développement.

Depuis 10 ans, les grues et les chantiers dans la ville illustrent sa capacité retrouvée à mobiliser les moyens de financement de son ambition de renouveau.

Le volume de l'investissement public a au moins doublé, dans le cadre du partenariat de tous les acteurs (Etat, Ville, Communauté Urbaine, Conseil Régional, Conseil Général, APHM...). Et Marseille figure désormais à nouveau sur la carte des investisseurs privés, nationaux et internationaux.

Cette dynamique des grands projets doit absolument être poursuivie et intensifiée. Après l'arrivée du TGV à Marseille et la réalisation de la **nouvelle Gare Saint Charles**, la **LGV PACA** par le "tracé des métropoles" est une exigence absolue pour la dimension européenne de Marseille.

Les grandes infrastructures routières de contournement de la ville (L2 Est et Nord, Boulevard Urbain Sud), ainsi que certains équipements souterrains (tunnel du Boulevard du Littoral, tunnel Prado / Autoroute A55) sont également indispensables au bon fonctionnement urbain d'une métropole aux normes européennes.

Dans le domaine de la santé publique, la poursuite du **plan de modernisation des hôpitaux**, mobilisant plus d'un milliard d'euros, concernera tous les établissements de Marseille. Après la création des nouveaux services de psychiatrie à La Conception et Sainte Marguerite, les chantiers vont maintenant concerner l'Hôpital de La Timone et l'Hôpital Nord.

La dimension d'excellence de la médecine publique à Marseille est l'un des piliers de l'économie de la connaissance.

Les projets culturels et sportifs déjà réalisés ou en projet (Bibliothèque Municipale de l'Alcazar, **Palais de la Glace et de la Glisse**, **Pôle Nautique** de la Capelette, salle de spectacles du **SILO**, **Grand Musée de Marseille**, ainsi que le **MUCEM** et le Centre Régional Culturel de la Méditerranée) participent bien sûr également de cette logique de dimension.

Ces réalisations contribueront d'autant plus au potentiel d'attractivité de la métropole marseillaise, qu'elles sont le cadre privilégié pour une création architecturale de premier plan, à l'instar des nouveaux aménagements de l'Hôtel de Ville, récompensés en 2006 par l'**Equerre d'Argent**, véritable "prix Goncourt de l'architecture".

Le projet d'un **Grand Palais des Evénements, des Expositions et des Congrès** sur le Môle portuaire d'Arenc, ainsi que celui d'une Cité des Sciences de la Mer avec un Grand Aquarium à l'Estaque, sont aujourd'hui des idées nouvelles pour équiper Marseille des outils d'attractivité et de développement dont disposent déjà les autres métropoles européennes.

Sans aucun doute, les investisseurs privés sont aujourd'hui intéressés à prendre en charge le financement de cette nouvelle génération de grands équipements.

Les dix prochaines années devront donc permettre à Marseille de se mettre complètement à niveau à cet égard.

La question de la rénovation du Stade Vélodrome relève aussi de cette problématique.

Au-delà de la revendication de la couverture du stade, l'enjeu est de permettre à Marseille de continuer à disposer d'un équipement capable d'accueillir les grandes compétitions internationales, par exemple celle de l'Euro 2016 pour laquelle la France est candidate.

Dans cette perspective, l'exigence de la modernisation et de la mise aux normes européennes du Stade Vélodrome est incontournable. La municipalité prendra l'initiative de mobiliser tous les partenaires publics autour d'un projet de **Grand Stade Vélodrome**, selon un schéma juridique de concession faisant très largement appel aux financements privés.

La fonction d'outil de développement économique de ce grand projet confortera ainsi d'autant plus la vocation sportive du Stade Vélodrome.

Les infrastructures de desserte très haut débit par fibres optiques des ménages et des entreprises constitueront également un grand chantier pour Marseille. C'est désormais une "infrastructure essentielle" d'équipement d'un territoire pour toutes les grandes villes du monde.

Dans un domaine où l'intervention et l'investissement privés seront prépondérants, le rôle de la collectivité est essentiellement celui de facilitateur et d'organisateur. La Ville de Marseille se devra d'être dans le groupe de tête des villes bien équipées et innovantes.

5.6 - Réussir l'ambition marseillaise de grande destination touristique

Le tourisme est une idée neuve à Marseille.

Depuis 10 ans, à partir d'une volonté politique qui n'existait pas dans le passé, la fréquentation touristique de Marseille se développe et une véritable filière économique s'organise.

Les activités du Tourisme représentent 15.000 emplois et connaissent le taux de croissance des emplois le plus important.

L'**Office du Tourisme et des Congrès** accueille 4 millions de touristes attirés à Marseille par les visites culturelles, les croisières, les congrès, la plaisance, la plongée, les grands événements.

Mais pour le tourisme comme pour beaucoup de domaines, Marseille est désormais à la croisée des chemins.

L'étape suivante est de devenir une « grande destination touristique », de figurer sur les cartes des voyageurs d'Europe et du Monde entier, grâce à un changement de dimension dans l'offre touristique.

Les capacités d'hébergement, les équipements culturels, les événements, la valorisation du patrimoine et des sites, tous les éléments de la chaîne de l'envie de visiter Marseille doivent être mis à niveau par rapport à cette ambition.

L'accessibilité de Marseille et la mobilité des déplacements dans la Ville sont bien sûr des conditions préalables, l'**aéroport "low-cost" MP2** et la nouvelle gare Saint Charles TGV étant déjà d'excellents atouts, le tramway aussi, l'arrivée des croisières à la Joliette sera un nouveau levier décisif.

La réorganisation des musées avec la création d'un **Grand Musée de Marseille** fait aussi partie de cette logique d'attractivité.

Le **Patrimoine historique** et les quartiers typiques seront également mieux mis en valeur.

Le système événementiel de Marseille doit aussi être calibré en conséquence autour de la permanence (il doit toujours se passer quelque chose), la référence (Marseille doit disposer dans sa programmation d'événements spécifiques comme la Fête des Lumières à Lyon ou la grande braderie de Lille)... et la performance (cf. fiche 5.7).

Pour les **croisiéristes**, 500.000 en 2008, l'objectif d'un million en 2011 ne doit être qu'une étape vers les 3 millions en 2020 accueillis sur la nouvelle grande digue de la Joliette.

L'offre de Marseille pour les **congressistes** devra être au moins doublée en ajoutant au dispositif actuel du Parc Chanot et du Pharo l'attractivité exceptionnelle du futur **Palais des Evénements, des Expositions et des Congrès** sur les quais d'Arenc.

La dynamique actuelle de modernisation et d'ouverture de **nouveaux hôtels** se poursuivra sur toutes les catégories d'hôtellerie, de l'"Intercontinental Hôtel Dieu" à l'offre pour les familles et les jeunes. Au moins 2.000 chambres nouvelles seront créées dans les prochaines années.

Au-delà des organismes actuels de concertation, la Ville installera au service de cette ambition de grande destination touristique un Conseil de Développement du Tourisme présidé par le Maire.

5.7 - Elargir le rayonnement de Marseille par l'effervescence d'une politique d'événements permanents

Avec les grandes compétitions sportives qu'elle a accueillies, la Coupe du Monde de Football en 1998, la Coupe du Monde de Rugby en 2007, ainsi que les grandes fêtes populaires, la Massalia, la Marseleste..., et les grandes expositions, Marseille est devenue une ville d'événements et même de grands événements. Ainsi en 2007, ce sont près de 1.800 événements qui ont été gérés par le service "**Fêtes et Manifestations**".

Dans tous les domaines impliqués par ces opérations, l'accueil, l'hébergement, la logistique, la sécurité, les transports, la communication, Marseille a ainsi accumulé un savoir faire collectif qui est un vrai capital.

Marseille poursuivra donc dans cette voie de l'expertise et de la performance pour accueillir les grands événements sportifs, par exemple la **Coupe du Monde de Beach Soccer** en juillet 2008, et pour candidater à d'autres compétitions, les Championnats du Monde de Patinage Artistique par exemple.

Dans la même logique, elle développera une stratégie d'accueil des grands événements économiques, par exemple le **Forum Biomarine** en 2008 (événement maritime officiel de la Présidence Française de l'Union Européenne), ou sa candidature pour le **Forum Mondial de l'Eau** en 2012, ainsi que les grands événements diplomatiques, notamment ceux qui seront liés à la Présidence Française de l'Union Européenne, et à l'affirmation internationale de l'Union Méditerranéenne.

Car les événements sont devenus aujourd'hui partie intégrante du développement et du rayonnement d'une ville, c'est ce qui fait battre le cœur d'une ville qui bouge et la fait distinguer parmi les autres.

Marseille a aussi la chance de disposer de la mer pour mettre en scène de multiples événements nautiques, des compétitions estivales jusqu'à la prestigieuse Coupe de l'Amérique avec laquelle le dialogue se poursuivra encore.

Si la France devait à nouveau rejouer sa chance pour accueillir les Jeux Olympiques, c'est bien sûr Marseille qui aurait les meilleurs atouts pour organiser les épreuves nautiques. C'est dans la même logique de l'effervescence de l'événement permanent que va s'inscrire la préparation de l'année 2013 avec le pari de la candidature de Capitale Européenne de la Culture.

Marseille va ainsi poursuivre la création d'équipements hôteliers, de grands équipements culturels et sportifs, et d'infrastructures d'accueil, en même temps qu'elle va monter en gamme sur le registre des expositions spectacles et animations.

L'objectif est bien sûr de structurer l'image de Marseille autour de quelques grands rendez-vous internationaux, mais surtout d'organiser la permanence d'événements de toute nature dans la cité phocéenne, une ville qui se placera désormais sous le signe de "la Movida", là où il se passe toujours quelque chose.

CONCLUSION

Reposant donc sur 5 objectifs majeurs et concrétisé par 21 "mesures phares" pour faire entrer Marseille dans le 21^{ème} siècle, le projet "**Partager la réussite de Marseille**" est ambitieux mais réaliste.

Tout devient possible maintenant à partir du renouveau engagé de Marseille.

Ce que l'équipe municipale a réalisé depuis 12 ans est le garant de ce qu'elle peut réussir maintenant.

La stratégie financière rendant possible le projet municipal pour le mandat 2008-2014 reposera sur 4 piliers.

En premier lieu, la ville poursuivra sa politique de gestion rigoureuse du fonctionnement, notamment par une mutualisation renforcée avec les services de Marseille Provence Métropole, afin de continuer à dégager des marges de manœuvre pour financer son investissement. La modération fiscale restera de règle.

En second lieu, le partenariat financier avec les autres acteurs publics devra être renforcé. Au-delà des engagements favorables à Marseille que l'Etat vient d'annoncer, notamment pour la poursuite d'Euroméditerranée et le financement du Bataillon des Marins Pompiers, des espoirs légitimes peuvent être fondés sur une plus grande implication dans les projets marseillais du Conseil Général, au titre des prises de position volontaristes actuelles, et du Conseil Régional, notamment par l'intermédiaire du nouveau Contrat de Projet. L'enjeu du financement d'équipements structurants majeurs n'est pas politique, mais c'est ensemble que les collectivités publiques ont mandat du peuple pour bâtir l'avenir. D'ailleurs, c'est en tirant Marseille vers le haut que le Département et la Région s'enrichiront aussi collectivement.

La troisième ressource financière du prochain mandat sera nouvelle car tirée de l'expérimentation du partenariat public-privé. Des opérations majeures, en particulier le Plan Spécial pour les transports en commun en site propre, le Stade Nautique, le Grand Musée de Marseille... seront réalisées selon ces

modalités, sous la triple condition de l'avantage financier et de la sécurité contractuelle pour la collectivité, de la réalisation accélérée des projets et de leur qualité assurée.

S'agissant d'équipements créateurs d'attractivité et de développement, les marseillais seront largement gagnants s'ils disposent plus rapidement des équipements de métropole dont ils ont besoin.

Il ne s'agit, après tout, que de la réinvention en France d'une technique financière qui remonte à l'Antiquité, qui a été utilisée par Louis XIV pour financer Versailles et qui a permis à la France du 19^{ème} siècle de construire ses réseaux de chemin de fer et de tramway.

Enfin, l'investissement privé sera encore plus largement appelé à contribuer aux nouvelles ambitions de Marseille dans la compétition des métropoles européennes. C'est la logique déjà à l'œuvre pour l'opération Euroméditerranée notamment, où 1 Euro public génère 4 Euros privés, mais celle-ci peut maintenant s'accélérer car Marseille figure à nouveau sur la carte des grands investisseurs, avec un capital de confiance au bénéfice de l'équipe municipale qui a déjà réussi à "faire bouger Marseille". Un équipement comme le Grand Palais des Evènements, des Expositions et des Congrès, relève tout à fait d'une prise en charge par l'investissement privé.

"Faire gagner Marseille", certains en parlent avec les méthodes et les hommes qui ont fait reculer Marseille.

Nous, nous avons déjà fait gagner Marseille et nous voulons partager cette prospérité qui revient et qui doit s'accroître.

Cette confiance retrouvée peut s'amplifier avec une équipe renforcée et renouvelée.

Les 9 et 16 mars prochains, le suffrage universel permettra aux marseillais de renouveler leur confiance dans notre ville et d'amplifier leur volonté de partage.

Avec le projet "**Partager la réussite de Marseille**", nous avons confiance dans la vision et l'ambition des Marseillais.

Jean-Claude GAUDIN

Renaud MUSELIER